

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461
REDACTEUR: Main 7460

Le discours de Sir Edward Grey

UNE LEÇON POUR LES COLONIES

On a pu affirmer avec justesse que sir Edward Grey avait hier pour auditoire l'univers entier. A Paris, à Berlin, à Saint-Petersbourg comme à Londres on s'arrachait les journaux qui jetaient hâtivement à la foule des bribes de son discours. A Melbourne, au Cap de Bonne Espérance, comme à Montréal et à Washington l'attention de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir du monde était fixée sur cette étroite salle du palais de Westminster où le sphinx de la politique impériale allait enfin dire son secret.

Comme le Romain d'autrefois il portait dans les plis de son manteau la paix et la guerre. De son discours pouvait dépendre une conflagration universelle; de ses actes paraissent avoir dépendu la paix du monde et l'honneur de son pays.

Mais le maître de la politique étrangère de l'Empire—celui dont la parole peut déclencher sur nous, sur quatre cents millions d'hommes, les horreurs de la guerre, était hier devant ses juges. Il rendait compte de sa conduite, il en disait les raisons profondes.

Et ces juges pouvaient le briser; ils pouvaient interrompre sa politique, orienter vers des voies nouvelles les quatre cents millions d'hommes qui vivent à l'ombre du drapeau britannique.

Eux-mêmes demain peuvent être broyés—par qui? Par les électeurs de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande, maîtres souverains des hommes qui dirigent la politique impériale.

Ramsay MacDonald, mandataire des ouvriers anglais, a pu hier dénoncer et flétrir les méthodes de sir Edward Grey; John Dillon, porte-parole des Irlandais, a pu joindre sa voix à la sienne, mais aucun Australien, aucun Canadien, aucun Néo-Zélandais, à moins d'avoir renoncé à son pays, ne pourra exercer sur cette politique un contrôle effectif. Ni sur le ministre, ni sur les hommes qui l'approuvent ou le condamnent, nous n'avons prise ou puissance.

Le plus humble des paysans d'Irlande, le plus malheureux des ouvriers d'Angleterre exerce sa part de l'autorité impériale. Par son vote, il contribue au choix du député de qui dépendent les ministres qui règlent les affaires du Royaume-Uni et celles de l'Empire tout entier. Le plus illustre des électeurs canadiens, qu'il s'appelle Wilfrid Laurier ou Richard Laird Borden, n'a d'autorité que dans les limites du territoire canadien. Après du paysan des montagnes d'Ecosse et du tisserand du Lancashire, il fait figure de sujet; et de fait il n'est qu'un sujet.

L'autorité suprême, celle qui règle notre sort à tous, c'est dans le Royaume-Uni seul qu'elle réside: c'est aux seuls électeurs de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande qu'elle doit ses comptes; c'est d'eux seuls qu'elle peut recevoir des ordres.

—Et elle ne peut être partagée, déclarait à la dernière conférence impériale le chef du cabinet britannique, M. Asquith.

Devant une affirmation comme celle de M. Asquith, des hommes du type de M. Cahane répondent: Si tel devait être le dernier mot de nos relations avec la métropole, j'emploierais le reste de ma vie à rompre les liens qui unissent ce pays à l'Empire!

Nous n'allons pas si loin, nous ne courons pas tout de suite aux solutions extrêmes. Nous disons simplement à M. Asquith: Puisque vous êtes les maîtres de l'Empire, puisque vous ne voulez partager avec personne votre autorité, portez-en seuls le royal fardeau!

Où finit notre pouvoir, là finissent nos devoirs.

OMER HEROUX.

LE COUT DE LA VIE

Voilà le sujet toujours d'actualité depuis une dizaine d'années et dont se préoccupent de plus en plus, avec raison, les pouvoirs publics. En Angleterre on commença bientôt une deuxième enquête sur les causes de l'augmentation dans les prix de tous les produits de consommation. En France, pays où la vie coûte si peu, les plaintes ne sont pas moins générales. Il est peu de pays qui ne souffrent du même mal. Economistes, sociologues, politiciens ont essayé tour à tour de préciser une solution efficace, mais sans beaucoup de succès. Chacun a sa théorie dont les conclusions diffèrent naturellement, et si nous savons tous qu'il faut deux fois plus d'argent pour vivre aujourd'hui qu'il y a vingt ans, personne ne nous a encore indiqué le remède le plus sûr pour améliorer cet état de chose. Tout en allégeant sensiblement le fardeau du consommateur, la coopération elle-même ne suffit pas pour résoudre complètement le problème. La coopération de Manchester, Angleterre, constate que de 1898 à 1910 le prix des produits alimentaires a augmenté en moyenne de 13.36 pour cent. Ajoutons à cela l'augmentation dans les prix des combustibles, du loyer, du vêtement et l'on constate une hausse générale de 20 à 25 pour cent. Sans doute les salaires ont augmenté aussi un peu partout, mais n'oublions pas non plus qu'une bonne partie de l'augmentation des salaires est aussitôt absorbée par une foule de choses dont la masse se passait naguère, et que le progrès a mis à sa portée aujourd'hui. Mille genres de récréation, d'amusement, de spectacles jadis regardés avec indifférence par le peuple sont jugés absolument nécessaires aujourd'hui. L'abandon de la vie de famille compte encore pour beaucoup dans le coût élevé de l'existence. Ainsi l'ouvrier et l'ouvrière d'il y a vingt ans, rentrés du travail, se reposaient au foyer des fatigues de la journée. Aujourd'hui le théâtre sous toutes ses formes, la buvette, le sport, dispersent la famille aussitôt après le souper, et c'est en moyenne cinquante cents que ce que l'on appelle le défrayement des villes en lève chaque soir au budget de la famille. Entre 7 et 8 heures et 10 et 11 hrs du soir, les voitures du tramway sont remplies et souvent paquets de voyageurs allant ou revenant du théâtre, de la

buvette, du billard, du pool, du hockey, des quilles, etc. C'est la vie, dit-on, oui, mais c'est la vie qui coûte cher.

Autant de dépenses qui sont vite devenues une habitude, parce qu'elles répondent à ce désir si intense de jouir qui est au fond de la nature humaine, et que l'on regarde maintenant comme des nécessités. La conséquence a été le déficit dans le budget d'un chacun, puis la hausse des salaires, suivie de près par la réduction des heures de travail. Or quel que soit le perfectionnement des méthodes de production, il est impossible qu'il compense complètement la hausse des salaires et la réduction des heures de travail.

C'est ce qui fait dire à l'économiste Rabson que le meilleur moyen de résoudre le problème est de revenir à une vie plus simple tant à la ville qu'à la campagne. Ce serait peut-être le meilleur moyen, en effet, puisque ceux qui y sont restés fidèles sont généralement satisfaits de leur sort. Mais ce nombre diminue chaque jour. Et qui, parmi les autres, voudra commencer?

G. DALLAIRE

Dans l'Abitibi

C'est le Soleil qui entreprend de rassurer les colons qui voudront se diriger vers l'Abitibi.

Le marchand de bois n'est pas à craindre de ce côté-là, dit-il, parce que la région ne contient aucune concession forestière, excepté celle faite en faveur des constructeurs du Grand-Tronc-Pacifique et qui expirera dans deux ans.

C'est à dire qu'il y a des concessions forestières dans l'Abitibi comme ailleurs et que le même problème va se présenter là comme dans le reste de la province.

On dit bien que le gouvernement s'est réservé le droit de distraire de ces concessions tous les lots qu'il trouvera convenables pour la colonisation, mais cette réserve existe pour toute la province et quel que soit le problème qui se présente là comme dans le reste de la province.

Ces concessions peuvent durer trente mois encore, mais rien ne nous dit qu'elles ne seront pas prolongées et même étendues.

Encore une fois, tant mieux, si les colons tentés d'aller dans l'Abitibi se trouvent pratiquement dans des conditions meilleures que

BILLET DU SOIR

ÉTAIT-IL JOLI?

Il s'agit de Louis Veillot, et la question me fut posée par une Québécoise.

— Eh bien, non Madame, il n'était pas joli.

— C'est dommage! je commençais à l'aimer, vous m'en disiez du bien, et voilà que vous me refroissez en affirmant qu'il était laid.

— Laid? Oh! dame, non. C'était un bel homme.

— ???

— Il avait, a-t-il dit, un visage à faire fuir les amours, — ne vous enfuyez pas, je vous prie! — Vous voyez bien qu'il n'était pas joli.

Mais un visage qui se sautait par la physionomie, où se peignaient des sentiments faits pour charmer en attirant la sympathie. Vous voyez bien qu'il n'était pas laid.

Moi, vous comprenez, Madame, je ne l'ai pas vu: il est mort il y a trente ans, et je suis encore, comme vous, très jeune. Mais j'ai vu des gens qui avaient eu d'autres gens qui l'avaient vu, et ils m'ont tout répété: Si, si, c'était un bel homme! Au surplus, je garde en mémoire son portrait tracé par lui-même. Je le crois sincère, il devait s'y entendre, et vous lui pardonnez, vous, n'est-ce pas?

— C'est quelquefois regardé dans une glace? Il ne va pas jusqu'à avouer qu'il était marqué de petite; mais il l'était tout de même. Excusez-le, s'il vous plaît, à cause de l'âme qu'il avait très lisse, et du cœur qu'il avait très bon.

Regardez un peu ce portrait écrit pour avertir une fiancée imaginaire: — Je ne suis ni grand, ni petit, ni gros, ni maigre; je n'ai point la taille élégante, je ne l'ai point épaisse... Une démarche aisée en même temps qu'assez grave serait, selon quelques-uns, le point par où je me distingue, et je crois que je puis accepter cette flatteuse; je n'ai l'allure ni d'un évaporé, ni d'un rustaud; je pose non pied sur la terre solide, je me promène par la ville comme un propriétaire dans son héritage, et cette espèce de dignité sert à compenser suffisamment une certaine carrure qui voudrait peut-être que j'eusse quelque chose de plus en hauteur. A tout prendre, je ne suis point mal fait.

Ce corps vigoureux supporte une tête qui pourrait être un peu moins volumineuse, sans pour cela paraître disproportionnée. Vous voyez bien ce que je veux dire; de grâce, n'exigez point que je sois plus précis là-dessus. J'ai les traits forts plutôt que prononcés; les lèvres grosses, le nez... eh bien! oui, le nez ample! les yeux sont noirs et plutôt petits, front vif, quelques fois... le menton assez agréable, malheureusement, je commence à en avoir assez; avec cela le teint brun et pâle... L'ensemble ne me rassure pas; mais encore faut-il reconnaître, si le moindre agrément s'y trouve, que ce n'est en aucune sorte l'agrement d'un Clédon...

Mes traits disent nettement ce que j'ai dans l'âme, et c'est pourquoi je ne suis pas toujours désagréable à regarder... J'ai les cheveux très noirs et fins, et assez fournis. Comme feu M. le duc de la Rochefoucauld, je pourrais prétendre à belle tête!; mais je veux être modeste là-dessus.

Avant de vous écrire, j'ai demandé à une dame qui passe pour sincère, comment elle me trouvait. Elle répondit: — "Vous avez la voix aimable, vous ne manquez pas d'esprit; lorsque l'on vous écoute... on peut oublier qu'on vous voit."

S. ANGERS.

dans le reste de la province, mais les déclarations du Soleil ne suffisent pas pour nous rassurer complètement. De son propre aveu, une certaine étendue de l'Abitibi est déjà sous licence pour la coupe de bois et c'est toujours ce système d'intérêts divergents sur un même terrain qui est la cause principale de toutes les difficultés.

J. D.

M. TELLIER

Certains des amis de M. Gouin paraissent s'inquiéter beaucoup de l'avenir de M. Tellier et des sentiments qu'entretient à son endroit M. Bourassa.

D'ici qu'il plaise à M. Gouin d'en appeler au peuple, M. Tellier, entouré du respect de tous, continuera de diriger les divers groupes de l'opposition provinciale.

Les élections faites, — M. Tellier devenu chef de la majorité, sera — pour l'honneur et le bonheur de la province — appelé à exercer les fonctions de premier ministre.

Et M. Bourassa n'épargnera aucun effort pour assurer à notre province plein bien-être.

M. Gouin pourra ensuite, s'il lui convient, s'exercer au rôle de chef de l'opposition.

LA SITUATION FAITE AUX COLONS

VINGT-DEUX EXEMPLES

Je viens de lire sur le Devoir d'hier un article où M. Jean Dumont raconte "la vie du colon." Laissez-moi vous raconter, en vous citant vingt-deux cas, la situation faite aux braves défricheurs sous le régime de sir Lomer Gouin.

La vallée Matapédia est supposée être l'un de nos plus grands centres de colonisation. En effet, l'accès en est facile, le sol fertile et assez facile à défricher, le climat est assez bon et la population, quoique peu nombreuse qui habite cette région, est composée de rudes travailleurs. De plus il reste d'immenses étendues de terrains encore inoccupés où le surplus de la population de nos vieilles paroisses pourrait se créer de fort beaux établissements.

Il serait de l'avantage de notre province que l'on favorisât le mouvement colonisateur dans cette immense vallée; cependant que fait-on?

Dans la seule paroisse de Sayabec, par exemple, 22 familles sont parties depuis quelques mois seulement, et pourquoi cela? C'est parce que le gouvernement Gouin refuse de leur vendre des terres tant qu'elles n'ont pas été complètement déboisées par les marchands de bois.

Ces familles, pour la plupart, étaient revenues des différentes parties de notre province et quelques-unes même des Etats-Unis. Quand elles arrivèrent presque toutes avec un petit capital, et une énorme somme de courage. Capital et énergie, ces familles étaient décidées de se débarrasser à travailler au défrichement de terres nouvelles.

Tout d'abord ces gens s'adressèrent au gouvernement pour avoir des lots, mais comme d'habitude "la mère" Gouin attendit pour leur en vendre que le petit capital

qu'ils possédaient fût tout à fait épuisé. Néanmoins, la plupart d'entre eux réussirent après des prodiges de patience et d'énergie à obtenir chacun un lot de terre par famille.

Cependant, "la mère Gouin" en bonne comédie qu'elle est, avertit de la chose la compagnie Fenderson, propriétaire de la licence forestière, ou "limite" de l'endroit où sont les lots que le gouvernement venait de vendre. Les Américains, qui forment la Cie Fenderson, peu soucieux de voir des Canadiens s'établir sur des terrains dont ils ont loué la coupe du bois pour un plat de lentille, signifièrent immédiatement aux colons d'avoir à ne pas toucher à un seul arbre du terrain que le gouvernement venait de leur vendre.

Il fallut bien que les colons obéissent, sinon de par la loi Gouin, ils eussent été condamnés à la prison. Alors, la compagnie fit couper et enlever tout le bois qu'elle n'avait pas en le temps d'enlever jusqu'à ce jour.

Quand tout fut mis à nu, les Américains se désintéressèrent de ces lots vendus à des Canadiens par le gouvernement de la Province de Québec.

Vous ne serez sans doute aucunement surpris, si je vous dis que ces vingt-deux familles, après de vains efforts, voyant que si elles restaient en notre province elles seraient de fait arrivées à avoir réussi à défricher une terre, sont toutes parties pour aller défricher des terres dans une province plus hospitalière que la nôtre pour les colons, au Nouveau-Brunswick.

Je vous ai donné là un aperçu pour une paroisse, et cependant cette paroisse est encore l'une des plus favorisées.

J. E. LAFORCE.

Les services municipaux

Comme on le verra dans une autre page du Devoir, les commissaires municipaux ont décidé de diviser entre eux les services municipaux de façon à obtenir une plus grande somme de résultats d'une façon plus expéditive. Le maire prend les Affaires Publiques, le commissaire Dupuis, les Finances, le commissaire LaChapelle, la Santé Publique, le commissaire Wanklyn, les Travaux Publics, le commissaire Ainey, les Pares et Edifices.

Cette division de l'ouvrage est logique et chaque commissaire se voit attribuer les questions qui sont plus particulièrement du ressort des études qu'il a pu faire dans sa profession.

Le 30 juin dernier, j'écrivais dans le Devoir cette phrase: "N'aurait-il pas mieux valu que chaque commissaire prit la charge d'un ou deux services, comme cela se fait dans plusieurs grandes villes américaines? L'expédition des affaires y eût peut-être gagné en rapidité, sans rien perdre en efficacité, puisque le travail aurait ensuite dû être ratifié par la commission en séance plénière."

Il serait fâcheux que je me flattasse que mes observations de l'été dernier aient eu une portée sur la décision des commissaires; je constate simplement que l'expérience leur a montré qu'il fallait en venir à cette division du travail. D'ici, avant, chaque membre du bureau exécutif se spécialisera dans l'étude des branches de l'administration qui, dans l'opinion de ses collègues, lui conviennent le mieux. Les questions de détail seront vite réglées et le bureau ne passera plus un temps précieux à débrouiller des difficultés que les chefs de service, sous la surveillance d'un commissaire auront pu vite fait d'éclaircir. La chose se fait d'ailleurs depuis longtemps, pour certaines questions; c'est ainsi que M. le commissaire LaChapelle s'est naturellement trouvé à prendre charge de l'hygiène publique. Mais il n'y avait pas de plan fixe.

Il est assez curieux de rappeler qu'à l'époque où les commissaires entraient en fonctions, les reporters municipaux cherchaient à attribuer à chacun d'eux les services qui leur semblaient le mieux leur convenir, et qu'ils arrivèrent, à très peu de choses près, au résultat décidé par les commissaires eux-mêmes.

Les membres du bureau exécutif ont encore deux ans à servir. Ils ont donc devant eux le temps de faire l'épreuve de leur nouvelle organisation interne. Cette expérience dira ce que celle-ci vaut.

mais il est plus que probable que les résultats en seront profitables et pour les commissaires et pour la Ville.

Fred. PELLETIER.

Sur le Pont d'Avignon...

M. Mondou a prononcé une partie de son discours en français et M. Rainville a parlé en français. Leur exemple est à suivre.

Le correspondant de la "Gazette" donnait l'autre jour au discours de M. Mondou, député de Yamaska, une forte teinte anti-nationaliste. Le même correspondant classe M. Rainville parmi les députés carrément conservateurs. Il n'y a rien dans les discours de MM. Mondou et Rainville, pour justifier ces conclusions.

M. Gorman, député de Welland, y est allé de ses accusations de déloyauté contre M. Blondin.

M. Gorman tient à faire oublier ses divergences d'opinion avec son propre parti sur la question de réciprocité.

On dit que M. Rodolphe Lemieux exige que M. Gouin rappelle immédiatement la loi protégeant le castor afin d'exterminer complètement la race.

Le Conseil municipal se plaint que le rapport annuel de son greffier n'est pas aussi volumineux que celui du bureau des Commissaires.

Cela peut dépendre de ce que le conseil parle beaucoup plus, mais agit moins que le bureau des commissaires.

M. Bickerdike veut que le nouveau gouvernement prenne immédiatement les moyens de faire disparaître la prohibition du bétail canadien vivant en Angleterre.

Il n'y a rien comme l'opposition pour donner un peu de vigueur à ces gens-là.

Sous l'inspiration de M. Godfrey Langlois, le club National refuse de se joindre à la fédération des clubs libéraux.

Le député de St-Louis entend évidemment conserver tous ses moyens d'action.

Au Conseil de Ville hier on a pris la peine de rappeler à M. Jérémie Décarie, l'ancien secrétaire provincial, sa promesse de faire disparaître le comté d'Hocheville pour les fins provinciales.

Cette promesse date de si longtemps que le Conseil est bien justifié de croire que M. Décarie l'a oubliée.

Un nouveau Rideau Hall

Ottawa, 28. — Depuis assez longtemps, on trouve à redire de l'état de quasi-démence dans lequel se trouve Rideau Hall, et on songe maintenant à trouver un meilleur endroit pour construire la résidence des gouverneurs du Canada. On a donc suggéré la Pointe Nepean, où l'on pourrait construire un château convenable, et où la vue sur la rivière Ottawa serait d'un effet incomparable. Il serait aisé de construire là un édifice qui coûterait environ \$200,000, qui serait de beaucoup préférable au Rideau Hall actuel.

LETTRE D'OTTAWA

ENCORE CES MAUDITS NATIONALISTES! — DE LA CAMELOTE. — FLOTS DE VERBIAGE. — QUAND CA FINIRA-T-IL D'ÊTRE? "C'EST ENNUYANT!" — CINQ MILLE OU DEUX MILLE CENTS PIASTRES? — LES DISCOURS D'AUJOURD'HUI. — VIRGILE ET M. GERMAN. — DES TRAITEMENTS! — A PROPOS DE 1837. — LA VOIX D'ONTARIO. — CA SENT LE D. A.

Ottawa, 27. — Une virulente dénonciation des nationalistes par M. German, — un des députés de l'ancien parlement qui lâcha M. Laurier sur la question de la réciprocité, — a marqué la séance d'aujourd'hui. Pour ce vertueux homme, tous les nationalistes sont des traîtres et des gens déloyaux. Il ne nous a pas dit pourquoi, du reste. Mais son discours est, — disons le mot, — si peu diplomatique, qu'un bon libéral anglais de Québec disait tout haut à la fin de cette harangue: "Encore deux discours comme celui de German, et nous perdons la seule législature qui nous reste, celle de Québec."

M. Laurier n'a pas assisté à la séance, aujourd'hui; et M. Borden n'y fut présent qu'occasionnellement. C'est qu'aussi bien l'on n'y dit plus rien de neuf; et pour employer une expression de M. Webster, — le vainqueur de M. Graham dans Brockville, — "tout ça, c'est de la camelote" (It is all trash). M. Webster a dû retirer ce qualificatif énergique et non parlementaire. Mais comme le terme est juste, nous le maintenons.

M. Rainville, le député de Chambly-Verchères, puis M. Devlin, et ensuite M. Northrup, auxquels ont succédé MM. German, Webster, Weidre, Buchanan et Turgeon ont prolongé le débat jusque vers les onze heures, ce soir. Il y avait peu de monde au parlement, comme c'est du reste l'habitude, le lundi soir, où la plupart des députés de Québec et d'Ontario arrivent à la dernière heure, juste assez tôt pour "sauver leurs quinze piastres," comme ils disent en leur langage d'hommes pratiques.

Les gens sympathiques au ministère ont trouvé que les dernières élections se sont bien faites; ceux que le verdict du 21 septembre a déboullonnés l'ont dit épouvantablement mauvais; et puis tout le monde est allé se coucher comme de braves bourgeois, pour recommencer le même petit jeu, demain après-midi. Et il n'est pas sûr qu'il se termine dans les prochaines vingt-quatre heures. Les orateurs poussent comme des champignons, sur les listes des "chips"; et juste à l'heure où l'on prévoit que le flot de verbiage ou nagent parfois des fragments de bon sens et de discours qui sortent de l'ordinaire, va prendre fin, l'on apprend tout à coup qu'ils sont encore six ou sept députés en mal de discours. Il n'y a pas de raison pour que cela ne se poursuive pas jusqu'à la fin de la semaine, si tout le monde qui a envie de parler se satisfait à son gré.

La rumeur veut néanmoins que la Chambre en vienne au vote demain soir; ceci semble prématuré. Le débat terminé, les crédits occupent quelques jours nos députés, qui, dans ces circonstances, travaillent... en s'absentant le plus qu'ils peuvent de la Chambre, sous prétexte que "c'est ennuyant." L'on parle même d'un ajournement du sept décembre au dix janvier, ce qui n'est pas pour déplaire aux gens qui veulent gagner facilement leur indemnité. Beaucoup eussent préféré siéger vers le vingt décembre, mettre deux mille cinq cents piastres dans leur gousset et revenir vers le premier février pour une nouvelle session, ce qui leur enlèverait cinq mille piastres au moins de douze mois. Mais le gouvernement ne l'entend pas de cette oreille-là; et M. White, le nouveau ministre des finances, se dit qu'il n'en faut pas mener trop large, avec l'argent du peuple, dès son premier exercice financier. C'est pourquoi nos députés, s'ils ont congé du sept décembre au dix janvier, reviendront à l'ouvrage sans indemnité supplémentaire, pour y rester jusqu'à la mi-mars au moins, si ce n'est jusqu'à Pâques fleuries.

Résumons à larges traits les discours d'aujourd'hui. D'abord, M. Rainville, le vainqueur du clan Geoffrion dans le district de Montréal, signale le déficit du recensement de cette année, rappelle les scandales des terres de l'Ouest, et du Pont de Québec, vante la politique des bons chemins du nouveau ministère, politique de nature, dit-il, à enrayer la désertion des campagnes, et dénonce la campagne hypocrite que l'on a faite dans le Canada, en criant: "C'est le tour du cultivateur," afin de faire oublier les scandales du dernier régime.

La réciprocité n'a pas reçu l'approbation du peuple, parce que, dit-il, il a compris que c'était été un désastre financier pour le pays. M. Rainville estime par ailleurs que la commission du tarif dont parle M. Borden dans les discours du trône sera une excellente institution. Et puis il aborde la question de la marine Laurier.

Il n'y a pas que dans les discours du trône que l'on oublie cette politique, dit-il: le pays lui aussi l'oublie, parce qu'elle ne vaut rien. Voilà une question que l'on peut traiter sans que l'on puisse nous accuser de déloyalisme. Car pourquoi n'aurions-nous pas droit de dire ce que nous en pensons? Il me semble qu'il eût été sage pour le ministre Laurier, au lieu de nous doter d'une marine de guerre, de faire les travaux que lord Tweedmouth nous conseillait, en 1907, d'entreprendre chez nous même, si nous voulions faire quelque chose pour la défense de l'Empire. La défense de nos côtes et de nos ports de mer, au moyen de fortresses, le développement de notre territoire, voilà la vraie politique libérale, celle que notre pays eût dû suivre depuis plusieurs années.

M. Rainville proteste contre la thèse impérialiste et affirme que le Canada, ainsi que le disait sir Charles Tupper à Winnipeg, a fait davantage que n'importe quelle colonie pour la défense de la métropole quand il a construit le Pacifique Canadien, l'Intercolonial, creusé ses canaux, et multiplié les chemins de fer sur son territoire. Et aux gens qui, comme M. Rodolphe Lemieux, — nient que la doctrine Munroe s'applique au Canada, il rappelle les déclarations de sir Frederick Borden, qui disait naguère que c'est notre meilleure défense. Il cite aussi à ce propos lord Charles Beresford et sir Edward Grey. A ceux qui reprochent au ministère actuel d'être le résultat d'une coalition, il énumère l'exemple des administrations MacKenzie-Cartwright, LaFontaine-Baldwin, Morin-McNab, McNab-Taché, et, plus près de nous, l'alliance Laurier-Tarte-Dobell. Et il conclut en disant, après avoir rappelé les antécédents des ministères d'hier, — ainsi les discours de M. Brodeur contre l'achat de fusils Lee-Enfield, en 1896, et les fameux articles du Soir, — que le peuple de Québec s'est lassé de voir exploiter la personnalité de M. Laurier, de faire la révérence devant des idoles de bois vermoulu, et qu'il les a jetées à terre pour le grand bien du pays tout entier, et pour le triomphe des principes sains.

Ce n'est pas l'avis de M. Devlin, le député ex-ministère de Wright, au dire duquel les récentes élections furent une erreur énorme, de la part du peuple canadien. M. Devlin reproche à M. Monk d'avoir abandonné les doctrines nationalistes et d'être devenu tout à fait impérialiste afin de décrocher un portefeuille. Tandis que les libéraux de langue anglaise prétendent que M. Monk et M. Bourassa tiennent M. Borden en laisse, les libéraux de Québec reprochent aux chefs des troupes qui les ont battus d'être à la solde de ce même M. Borden. S'il y a désaccord, dans quelque groupe à la Chambre, il semble bien que les libéraux en aient leur part, puisqu'ils ne peuvent seulement pas s'accorder entre eux sur un point comme celui-là. Mais il ne faut pas reprocher à M. Devlin de contredire M. Carvell non plus que M. McDonald; il ne les a probablement pas écoutés assez attentivement pour noter leurs déclarations à ce sujet.

M. Devlin accuse M. Pelletier, le ministre des postes, de ne pas être partisan d'une marine de guerre, et lui demande: "Êtes-vous contre la marine Laurier?" — "Mais assurément," répond le ministre interpellé. — "Alors, quelle est votre politique?" — "Attendez quel que heures, et je vous le dirai," riposte l'autre.

M. Devlin, par ailleurs, accuse les nationalistes, ses adversaires dans Wright, d'avoir conduit une campagne de préjugés contre lui de l'avoir accusé d'avoir voté contre tout ce qu'il y avait de français et de catholique dans les nouvelles provinces, et termine en exprimant le vœu que l'on ne ramène pas dans la politique cette irritante question des écoles de l'Ouest.

M. Northrup, dont on a parlé un peu comme ministre, puis comme président de la Chambre, et qui est tout simplement député ordinaire, —

(Suite à la 2ème page)

LETTRE D'OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

il le doit peut-être un peu au fait qu'il passa naguère pour être l'un des meneurs dans la campagne contre M. Borden chef d'opposition, — fut, cet après-midi, très bref. Il se déclara contre la marine Laurier et favorable à une contribution périodique en argent, aux fonds de l'Amirauté anglaise. Cette déclaration manque totalement d'éléments nouveaux, et personne ne la relève.

Un peu plus tard, M. Webster, le vainqueur de M. Graham dans Brockville, fit l'éloge de la politique conservatrice et tomba à bras raccourcis sur l'entente Taft-Felding. A titre de grand expéditeur de fromage canadien, M. Webster félicite le peuple canadien d'avoir rejeté l'entente de Washington. M. Webster est meilleur homme d'affaires que discoursier éloquent. Pour que ses électeurs l'aient préféré à M. Graham, il faut qu'il ait leur confiance, et qu'ils se soient dit que, somme toute, M. Graham ne le vaut point. Ce jugement, du reste, n'est pas final, puisque dans une autre division, M. Graham trouvera probablement des électeurs pour en décider autrement.

Le discours de la journée, c'est en somme celui de M. German; M. German est un colosse au visage poupin coupé d'une forte moustache blanche et surmonté d'une crinière argentée. Au rebours des abeilles d'un poète, — Virgile, peut-être, — disait qu'il "ingentes animos angusto in pectore versant", ("elles logent une grande âme dans un petit corps"). M. German semble, dans une grosse tête, loger un esprit étroit. Car, à son dire, entre la marine de M. Laurier et être nationaliste, c'est être traître et déloyal. Voilà une vieille rengaine que M. German, — sincèrement, peut-être, mais sans aucun discernement, — ramasse dans le ruisseau du *Globe* pour nous servir cet après-midi en un discours tout à fait remarquable à cause de la mentalité déplorable qu'il indique.

M. German avait au préalable insinué que si M. White est ministre, c'est qu'il a été imposé à M. Borden par les gros financiers anti-républicains, et déclare que s'il en fut et est contre la réciprocité, c'est uniquement au point de vue économique. Mais le gros de son discours a porté sur le groupe nationaliste.

"M. Monk, dit-il en substance, a joué un rôle pitoyable et plein de duplicité, dans toute cette affaire d'élections. Il s'est allié aux nationalistes, peut-être afin d'obtenir ensuite un portefeuille. Et qu'est-ce que ce nationalisme dont on nous rebat tant les oreilles, sinon une doctrine de trahison, de déloyalisme, une doctrine anti-nationale ("Dis-nationalism")? C'est une doctrine qui pousse une province contre l'autre, une race contre l'autre; et les gens qui professent cette doctrine ne devraient pas être dans le gouvernement, — il y a trois nationalistes dans le cabinet, — ils ne devraient pas même avoir de place dans un parlement britannique. Nous n'en avons pas besoin, ici! Il nous est permis, certes, de différer d'avis sur une question de politique ou de religion, mais nous n'avons pas besoin de ces gens qui faussent délibérément les faits et les doctrines, et qui exploitent les pires sentiments de la masse. Et cependant, M. Borden a pris dans son cabinet les trois chefs nationalistes de Québec, à part M. Bourassa. Voilà ce que je lui reproche!"

Un peu plus loin, M. German qualifie d'expédition la politique de l'appel au peuple. Pour lui, ce n'est pas une politique, mais un attrapage-nigaud, et nul gouvernement qui se respecte, nul gouvernement soucieux de ses droits et de ses prérogatives ne devrait oser proposer une consultation de ce genre. Puis M. German se met en train de lire, dans le fameux discours de M. Brodeur, de novembre 1910, toute la kyrielle de citations truquées, qui valent à l'ex-ministre de la marine des démentis éblouissants, que tout le monde se rappelle encore. M. Blondin, mis en cause, l'interrompt: "J'ai nié ces paroles, dit-il, l'an dernier, le jour où je lus à la Chambre un article du *Devoir*, intitulé: "M. Louis-Philippe Brodeur, menteur public." — "Et c'est cet homme-là, qui parlait du drapeau anglais troué par des balles, en 1837", afin de laisser passer des bouffées de liberté, que l'on veut donner comme assistant à ce vaillant orangiste qui est l'ex-grand-maître des loges d'Ontario", continue M. German. Le docteur Sproule intervient: "Vous n'avez pas le droit de faire allusion à ces citations, décide-t-il, puisque M. Blondin vient de nier ces paroles." M. German, tout de suite, s'incline: "Je me soumetts à votre décision, M. le président, mais je défie M. Blondin de nier qu'il ait parlé, l'an dernier, du drapeau anglais qu'il a fallu trouver de balles afin de respirer l'air de la liberté." M. Blondin ne dit rien. Il eût pu rappeler ce chapitre de l'histoire du Canada, où des écrivains anglais ont eux-mêmes admis tous les torts de la bureaucratie anglaise, envers les Canadiens-français, en 1837, et citer à l'orateur des pages et des pages où ils reconnaissent que c'est à la rébellion de 1837 que nous devons le gouvernement responsable. Il ne l'a pas fait, afin de ne pas prolonger le débat. Mais tous ceux qui sont le moins au courant de notre histoire savent que M. Blondin n'aurait pas eu tort de dire la phrase qu'on lui prête. Au reste, il sied mal à des politiciens qui se réclament de la doctrine libérale des Mackenzie et des Papineau de se scandaliser d'une allusion juste aux faits de cette époque où le Canada conquiert les premiers germes de son gouvernement actuel.

Comme finale de cette harangue, M. German s'écrie: "M. Borden est en mauvaise compagnie, avec tous ces nationalistes. Et s'il y persiste, il aura un vilain réveil. Il gouverne grâce à Ontario. Il doit suivre cette province qui lui a donné 62 voix de majorité. Les électeurs d'Ontario ont toujours été justes pour les gens de Québec, plus que généreux pour la religion, les lois, les coutumes et le langage de Québec. Mais ils n'endureront pas l'élément nationaliste dans le cabinet. Et si M. Borden continue de garder dans son char politique des gens comme ceux-là, il pourra rencontrer aux prochaines élections, dans Ontario, des cabots qui le fassent sauter de pouvoir, avec ses Bourassa, ses Blondin et ses Monk."

Cette tirade impetive de M. German, sur M. Borden "qui doit gouverner par Ontario parce que cette province seule l'a porté au pouvoir", voilà qui démontre nettement, en un choc de retour brutal, toutes les théories des journaux ex-ministériels de Québec, prompts à tonner de fanatisme provincial en leur disant que c'est Ontario qui gouverne maintenant le pays. Voilà un député libéral ontarien qui reproche à M. Borden de ne pas le faire, et de trop s'appuyer sur l'élément québécois. L'avenir dira si M. German a raison. Mais, certes, — qu'on nous passe l'expression, juste, si elle sent un peu son Laforune, — M. German vient de parler à coups de gaffe.

Georges PELLETIER.

Club Conservateur dans Soulanges

A une assemblée des conservateurs de Coteau Landing et St-Zotique, tenue au Coteau Landing, vendredi 17 novembre dernier, sous la présidence de M. William Greff, de St-Zotique, un club s'est formé sous le nom de Club Conservateur de Coteau Landing et St-Zotique.

Un grand nombre de conservateurs étaient présents. Le plus grand enthousiasme a régné et tous se préparaient à faire la lutte à la prochaine élection provinciale, et ont assuré que le parti remporterait le plus grand succès, et ils espèrent que le comté sera ouvert pour le fédéral avant longtemps, car Sir Wilfrid Laurier n'a rien d'autre que le droit de représenter Soulanges.

Le but du club est de protéger ses partisans et travailler dans l'intérêt de la grande cause conservatrice. Plusieurs adressèrent la parole entre autres MM. William Greff, Jules Leblanc, J. E. Dumais, N. P. Josephus Bray, Adolphe Roy, A. Z. Lalonde, Joseph M. Leroux et J. Firmin Bissonnette.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: Patron du club, Hon. P. D. Monk; président honoraire, Dr. J. A. Lortie; président actif, J. Firmin Bissonnette; vice-président, William Greff; secrétaire, A. Z. Lalonde; trésorier, J. E. Dumais, N. P.

Membres du conseil: — MM. Josephus Bray, Al. Veronneau, Jules Leblanc, Charles Jasmin, Alfred Lalonde, Fabien Guilbault, J. A. Dumais, Adolphe Roy, Jos. M. Leroux, Léandre Lalonde, Gédéon Greff.

La prochaine assemblée du conseil sera tenue samedi prochain le 2 décembre à St-Zotique.

À la mer: — C'est que j'ai une peur bleue d'être enlevée par la mer! Monsieur. — N'ayez aucune crainte, elle n'a pas assez mauvais goût pour ça!

Un maire anglais à Lachine

LE MAIRE RATHWELL ET CINQ BOHEVINS SUR HUIT SONT ELUS PAR ACCLAMATION.

La mise en nomination des candidats aux charges municipales a eu lieu hier à Lachine. Le maire et cinq échevins ont été élus par acclamation. M. John T. Rathwell a été élu maire par acclamation. M. Rathwell avait été précédé par plusieurs citoyens de se porter candidat à la mairie et personne ne lui fit d'opposition. Le nouveau maire est né à Lachine et parle également bien les deux langues. C'est la première fois, dit-on, depuis 13 ans qu'un maire de langue anglaise est élu à Lachine.

M. Rathwell fut échevin nombre d'années, mais il était sorti du conseil depuis quelque temps déjà. Les échevins élus par acclamation sont: Quartier No. 1, Ch. H. Smith et André Léger, Quartier No. 2, Adolphe Martin et A. D. Robert, Quartier No. 3, C. Brunet.

Pour ce quartier il y aura aussi contestation entre Albert St-Onge et Alfred St-Germain. Quartier No. 4, Robert Macleod est candidat contre Ovide Beaudoin et le Dr. O. Fortin, contre Alfred Chapman.

Après le temps consacré pour la mise en nomination, le nouveau maire fut déclaré élu et M. Rathwell remercia ses concitoyens de l'honneur qu'ils lui faisaient.

Victime de l'onde

Malbaie, 28. — Deux jeunes gens de la Malbaie, William Lessard, fils de Henri et Clément Lavoie, fils de François, se sont noyés dans le Lac Des Martres, à 40 milles du village. Leurs cadavres ont été repêchés le lendemain, samedi 18 novembre. Ils étaient âgés respectivement de 21 ans et de 18 ans. Le verdict du jury du Dr Labrecque, coronar, a été: noyés accidentellement.

RECEPTION CORDIALE A MONSIEUR MATHIEU

Les citoyens de Régina font le plus sympathique accueil au nouvel évêque. — Le maire McAra lui souhaite la bienvenue

Nous lisons dans le "Standard", de Régina:

"Une réunion très représentative à tous les points de vue des citoyens de Régina a assisté hier soir à une réception en l'honneur de M. Mathieu, à l'auditorium" de cette ville. La salle avait été pour la circonstance, joliment décorée de fleurs et de verdure. L'estrade était occupée par l'orchestre Rowland; les prêtres et les invités étaient assis au pied de l'estrade. "Plusieurs membres du gouvernement provincial et du conseil municipal étaient présents; on remarquait entre autres l'honorable M. Walter Scott, premier ministre, de la Saskatchewan; l'honorable M. F. W. S. Haultain, chef de l'opposition; l'honorable M. J. A. Calder, ministre de l'Éducation; l'honorable M. A. Turgeon, procureur général; l'honorable F. J. Bole, personnel, à sa première visite dans la charmante cité de l'ouest.

"Je ferais mon devoir pour le bien-être de cette province, et par-dessus tout, pour l'honneur de Dieu lui-même, dit-il. Je connaissais les provinces de l'est, mais en faisant la connaissance de M. Mathieu, j'ai été convaincu qu'il n'y a pas de pays comme le nôtre. Comme vous le savez, je suis né à Québec et j'y ai été élevé; j'y compte aussi autant d'amis qu'il y a de citoyens. J'ai été un bon citoyen de Québec et je dirai que je serai aussi un bon citoyen de Régina."

Toutes les personnes de l'assistance furent alors présentées à M. Mathieu, qui dit un bon mot à chacun. M. Langlois parla brièvement des bonnes qualités de M. Mathieu. "Dans sa province, dit-il, M. Mathieu a été aimé et admiré comme personne ne l'a été, et il n'y a pas de doute qu'il occupera une place semblable dans la vie de la population de ce diocèse."

Combat en Tripolitaine

Les Italiens remportent une victoire. — 2,000 Turcs ou Arabes tués ou blessés

Londres, 27. — Les dépêches parvenues ici, au sujet de la dernière bataille et de la victoire des Italiens, en Tripolitaine, ont toutes subi la censure. Aucun correspondant n'a obtenu la permission, hier, d'accompagner les troupes italiennes, lorsque celles-ci ont commencé leur marche. Tout de même, les rapports indiquent que la bataille a été rude et qu'elle a duré tout le jour.

Le croiseur Alberto ouvrit le feu. La ligne italienne se mit aussitôt en marche; elle se composait d'environ 20,000 hommes.

On dit que les Turcs et les Arabes ont été pris par surprise, mais on admet qu'ils ont combattu avec le courage qu'on leur sait.

Il fallut aux Italiens une heure pour faire cent verges, et une plus grande partie du combat eut lieu dans l'ouïss, où l'on se disputait désespérément chaque pouce de terrain. La marche entière a été d'environ cinq kilomètres. Le fort turc, à Misri, a été pris d'assaut, et les retranchements turcs, sur le plateau de Misri, ont été occupés. On a rapporté également qu'après une lutte corps-à-corps, au village Henni, les Turcs et les Arabes ont été vaincus, que plusieurs Arabes ont été percés à coups de baïonnettes, et qu'un bon nombre d'Italiens ont été tués ou blessés par les poignards.

On estime que les pertes italiennes sont relativement peu considérables. Un dépêche de Londres dit que les Turcs et les Arabes tués ou blessés sont au nombre de 2,000.

Les Italiens affirment qu'ils ont trouvé des centaines de cadavres dans l'ouïss, et 75 à Henni. Ils ajoutent qu'ils ont fait trois cents prisonniers dont plusieurs officiers.

Le Club National a refusé hier soir d'être dans la fédération des clubs libéraux que l'organisateur du parti, M. S. Létourneau est en train de former, sur l'avis des chefs politiques d'Ottawa.

L'assemblée annuelle du club National avait été convoquée au Monument National, et dès le début de la réunion on sentait qu'un vent de révolte soufflait. Le Dr Gaston Maillet, président sortant de charge, occupa le fauteuil. M. Narcisse Beaudry agissait comme secrétaire. L'assemblée était rendue doublement intéressante par la présence de M. Godfrey Langlois, M.P.P., et d'un grand nombre de ses chauds partisans. De fait les nouveaux dirigeants élus sont tous des amis intimes du député de Saint-Louis.

Le président ayant expliqué le but de la réunion, les dignitaires suivants furent élus à l'unanimité, sur la proposition de M. L. J. A. Miller.

Gonzalve Desaulniers, président; Odilon Lemire, vice-président; E. Goff, Penny, vice-président; Ernest Tremblay, vice-président; Narcisse Beaudry, secrétaire; L. A. Pinsonnault, secrétaire correspondant; L. Plante, bibliothécaire; E. Robert, commissaire-ordonnateur.

M. Ernest Tremblay proposa, secondé par M. P. Daoust, la formation du comté suivant, qui comprend plusieurs libéraux qui ont voté contre le gouvernement Laurier aux élections générales du 21 septembre:

Rue Simpson, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Redpath, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Avenue Ontario, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Drummond, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Peel, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue McTavish, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue McGregor, de la rue Simp-

son au chemin de la Côte des Neiges.

Rue de l'Université, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Dans le quartier Mont-Royal, il sera défendu de construire à moins de 14 pieds de la ligne homologuée, excepté dans les avenues de la Montagne, Swail, Picard, Alami et Marchal, dans la rue du Fort et du côté sud-ouest de l'avenue Desclées. Dans le chemin de la Reine Marie, les édifices ne devront pas être à moins de 25 pieds de la voie du Parc et de la ligne homologuée, pour le côté nord-ouest.

Le Conseil Municipal a adopté un règlement par lequel les rues suivantes devront être exclusivement réservées aux maisons particulières.

Rue Simpson, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Redpath, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Avenue Ontario, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Drummond, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Peel, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue McTavish, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue McGregor, de la rue Simp-

son au chemin de la Côte des Neiges.

Rue de l'Université, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Dans le quartier Mont-Royal, il sera défendu de construire à moins de 14 pieds de la ligne homologuée, excepté dans les avenues de la Montagne, Swail, Picard, Alami et Marchal, dans la rue du Fort et du côté sud-ouest de l'avenue Desclées. Dans le chemin de la Reine Marie, les édifices ne devront pas être à moins de 25 pieds de la voie du Parc et de la ligne homologuée, pour le côté nord-ouest.

Le Conseil Municipal a adopté un règlement par lequel les rues suivantes devront être exclusivement réservées aux maisons particulières.

Rue Simpson, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Redpath, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Avenue Ontario, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Drummond, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Peel, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue McTavish, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue McGregor, de la rue Simp-

son au chemin de la Côte des Neiges.

Rue de l'Université, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Dans le quartier Mont-Royal, il sera défendu de construire à moins de 14 pieds de la ligne homologuée, excepté dans les avenues de la Montagne, Swail, Picard, Alami et Marchal, dans la rue du Fort et du côté sud-ouest de l'avenue Desclées. Dans le chemin de la Reine Marie, les édifices ne devront pas être à moins de 25 pieds de la voie du Parc et de la ligne homologuée, pour le côté nord-ouest.

Le Conseil Municipal a adopté un règlement par lequel les rues suivantes devront être exclusivement réservées aux maisons particulières.

Rue Simpson, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Redpath, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Avenue Ontario, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Drummond, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue Peel, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue McTavish, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.

Rue McGregor, de la rue Simp-

Un referendum pour février

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE EN PRINCIPLE DE POSER PLUSIEURS QUESTIONS A L'ELECTORAT.

Le Conseil municipal a décidé de tenir le 1er février prochain un plébiscite sur les questions qui intéressent le corps électoral et la représentation électorale. L'échevin Tétrault avait déjà obtenu un referendum sur l'abolition du cens d'éligibilité du maire et des échevins, et les échevins approuvaient pour cela une dépense de \$500. Le conseil a décidé de questionner l'électorat sur d'autres sujets et la motion suivante a été adoptée:

"Que ledit rapport soit reçu et adopté à condition que ladite somme de \$500 puisse, si le Conseil juge à propos de soumettre d'autres questions aux électeurs, être employée à payer les dépenses qui seront occasionnées à ce sujet."

Une couple d'échevins voulurent tendre qu'il suffirait d'une résolution du conseil pour faire adopter à Québec l'abolition du cens d'éligibilité sans qu'il soit besoin de mettre toute la machine électorale en mouvement.

L'échevin Tétrault répondit que le conseil municipal avait déjà adopté des résolutions semblables que le conseil législatif avait mises de côté avec cette remarque, faite à la dernière session, qu'on espérait que la Ville de Montréal comprendrait qu'elle ne doit plus revenir avec de semblables questions.

"Mais si, dit-il, c'est tout l'électorat qui exprime sa volonté, vous verrez que le conseil législatif changera peut-être d'opinion."

Les billets de tramway

L'Echevin MARCEL DEMANDE QUE LES COMMISSAIRES EXIGENT DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS QU'ELLE VENDE 10 BILLETS POUR VINGT-CINQ CENTS.

Les commissaires ont été priés, par le Conseil Municipal, à la demande de l'échevin Marcel, d'introduire dans le nouveau contrat que la Ville signera, avec la Compagnie des Tramways de Montréal, une clause par laquelle la compagnie devra vendre dix billets pour 25 cents, bons pour 6 h. du matin à minuit, dans toute l'étendue de la Ville, y compris les nouveaux quartiers qui pourraient être annexés. Si la compagnie refuse, les commissaires devront décider l'expropriation de tout le réseau, à l'expiration du contrat actuel, soit dans douze ans.

Cette motion a pris le conseil par surprise. Plusieurs ont exprimé le doute que cette demande soit jamais acceptée par la compagnie. On s'est aussi demandé s'il est de l'intérêt de la Ville d'exiger une diminution du tarif de passage. Cependant, a fait remarquer le maire Guérin, le conseil ne peut discuter cette question sans l'accepter comme motion régulière, et on a fini par transmettre la résolution au bureau des commissaires.

Messieurs les Médecins

Nous prenons la liberté de vous rappeler que nous faisons une spécialité du commerce d'instruments de chirurgie et nous vous invitons cordialement à venir voir notre stock qui est au complet. Ces instruments sont des plus beaux fabricés françaises et américaines et sont des modèles les plus récents et de qualité supérieure.

LECOURS & LANCIOT, Pharmaciens.

Coin St-Catherine et Saint-Denis. (Pharmacie Déary).

Leurs Altesse à Toronto

LA CAPITALE D'ONTARIO FAIT UN CHAUD ACCUEIL AU DUC ET A LA DUCHESSE DE CONNAUGHT.

Toronto, 28. — Leurs Altesse Royales le duc et la duchesse de Connaught sont arrivés à Toronto à 3 heures hier après-midi. Ils ont été reçus à la gare par le maire Geary et les membres du conseil municipal. Après les présentations, Leurs Altesse se sont rendues à l'Hôtel de ville où le maire Geary a lu une adresse de bienvenue.

Un dîner a ensuite été offert aux augustes visiteurs au palais législatif. Une centaine de convives y ont pris part.

Le temps était des plus propices, et par le parcours de la procession, les rues étaient bordées de milliers de citoyens qui ont acclamé le duc et la duchesse.

La réception de l'assemblée législative aura lieu demain.

Les Arbres de Noël sont transportés via I. C. R.

A plusieurs endroits, le long du chemin de fer Intercolonial, des petits sapins de Noël sont livrés pour expédition aux villes des Etats-Unis. L'envoi d'arbres pour jeunes enfants dans la république voisine est devenu tout un commerce durant des dizaines d'années; il est clair que les ressources forestières des Etats-Unis ne répondent pas aux demandes, en sorte que les Américains sont forcés de venir du Canada pour se procurer leurs décorations de Noël. Les arbres, étant verts et flexibles, sont emballés en grande quantité sur les chars plateforme, et envoyés aux marchands de Boston, New-York, Chicago, Détroit, même aussi loin qu'à St-Louis.

La ville de Montréal à la Législature

A la séance du Conseil Municipal, tenue hier, l'échevin Enard a fait adopter une résolution par laquelle la Ville de Montréal exprime le désir d'avoir une représentation plus nombreuse à la législature.

La motion est ainsi rédigée: "Le conseil désire réaffirmer la résolution du 28 janvier 1911, par laquelle le demandeur l'augmentation du nombre des représentants de Montréal à l'Assemblée législative et prie Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil de remplir la promesse faite par les membres du gouvernement et plus particulièrement par l'honorable M. J. B. Desjardins que le comté d'Hecla serait divisé de façon à lui donner un représentant de plus."

Cartes Professionnelles

BOURBONNIERE, F.-J., C.B., avocat, 76 rue St-Gabriel. Tél. Bell Main 2670.

LANE, J.-A., Avocat, C.B., 97 rue Saint-Pierre. Québec. Téléphone 382.

MEUNIER, L.-C., AVOCAT, 80 Saint-Gabriel, en face du Champ de Mars, Montréal. Tél. Bell Main 1650 et Est 821.

NOTAIRES BELANGER & BELANGER, notaires (Léandre Bélanger et Adrien Bélanger), 30 St-Jacques, St-Jacques, 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter sur hypothèque à bonne condition, et achats de créances.

GIRoux, LUCIEN, Notaire, Edifice Saint-Charles, 42 St-Gabriel. Tél. Main 2755. Résidence 405 Dauphin. St-Jacques. Argent à prêter. Règlement de succession.

LEMIRE, JOSEPH-E., L.L.L., Notaire Public du Lightbulb et Lightbulb, 303 Edifice Banque de Québec, Tél. Main 531. Bureau du soir, 196 Versailles. Tél. Bell Up Town 1671. Prêts sur hypothèques, règlement et administration de successions.

DENTISTES GENDREAU & GENDREAU, Chirurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis, coin Dorchester. Tél. Bell Est 2916. Dr. J. G. A. Gendreau, Dr. Conrad Gendreau.

NOLIN Dr. JOSEPH, Chirurgien-dentiste, 308 Sherbrooke-Est. Consultations de 4 à 6 heures p.m. Tél. Est 1162.

MEDECIN Dr. E. E. LAURENT, 96, RUE SHERBROOKE-OUEST.

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Le docteur Laurent a réouvert ses bureaux, formés depuis deux mois à cause de la maladie et de la mort de sa femme, et de l'état de sa propre santé.

Consultations: de 2 à 5 p.m., et sur rendez-vous.

CARTES D'AFFAIRES

De GASPE BEAUBIEN Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool London & Globe, Montréal. Tél. Main, 3814.

ACHILLE DAVID Entrepreneur électricien, 200 rue Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Résidence: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systématique-consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45, 46, 47 — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMPTABLE ET AUDITEUR Berthiaume, J. A., 455 Avenue Fulham, Téléphone Bell Est, 557, organise système de tenue des livres et fait comptabilité et addition à l'heure.

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES J.-A.-W. DUFAL, entrepreneur de pompes funèbres, No 784, Ontario Est, Montréal. Tél. Bell Est, 2323. Tél. Marchands, 1704.

DOMINION COAL CO. LIMITED

Miniers et Expéditeurs DE CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé (slack)

Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue St-Jacques, — — — Montréal. Téléphone Main 401

Jolie soirée pour jeudi

L'Association Artistique Amateurs d'Harmonie donnera, jeudi soir, à la salle Latendresse, une soirée musicale et récréative, à laquelle se feront entendre des amateurs de talent ainsi que notre jeune pianiste virtuose, M. Armand Langlois, qui figure au programme pour la 2ème Rapsodie Hongroise de Liszt.

Mlle Cécile Allard, jeune violoniste d'avenir ainsi que Mme J. Desrosiers, soprano du Saut-au-Récollet, ont accepté de prendre part à cette soirée. Nous aurons aussi l'avantage d'entendre un superbe quatuor ainsi que quelques choristes exécutés par un groupe de chanteurs entraînés et faisant partie de nos meilleures chorales.

Pour terminer la soirée, quelques amateurs de la place joueront une petite comédie, intitulée "Un farce au père Michel", et propre à dissiper les rires sur les figures les plus sérieuses. Qu'on ne manque pas d'aller encourager nos jeunes, tout en encourageant les Arts et en se procurant une récréation saine et agréable. L'admission n'étant que de 25c et de 35c pour les sièges réservés.

LA POLITIQUE MONDIALE

(Suite de la dernière page)

courte, d'ailleurs, au sujet des affaires marocaines. Nous étions anxieux de voir à nouveau s'ouvrir la porte des choses. Il était bien difficile qu'un ministre de la Couronne prit la parole dans une occasion solennelle, sans dire un mot de la politique étrangère. C'est été tromper l'opinion publique.

Ma déclaration du jour au Comité de Metternich n'était évidemment pas du domaine public; elle devait rester dans le cadre diplomatique et le Chancelier de l'Échiquier ne devait exposer la situation qu'à un point de vue général.

On sait ce que fit son discours. Il ne se targuait pas de supériorité, il ne réclamait pas la prépondérance dans les affaires internationales; il ne contenait aucune attaque contre l'Allemagne, mais faisait seulement ressortir que l'Allemagne avait le droit d'être écoutée, lorsque ses intérêts étaient en jeu. Si un jour nous nous déstabilisons de ce point de vue, nous aurions cessé d'exister en tant que grande puissance.

En fait, les premiers commentaires qui parurent dans la presse allemande, furent tels que l'on devait les prévoir.

Un journal conservateur d'Outre-Rhin déclarait que le mot "Allemagne" était substitué à celui de "Angleterre", le discours aurait pu être prononcé par un ministre du Kaiser.

Mais le texte du discours fut vite oublié et une sorte de légende se forma à ce sujet.

UN COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Trois jours après, le comte de Metternich vint me voir; il me dit que les intentions de son gouvernement quant à l'envoi d'un navire de guerre à Agadir n'avaient pas changé. Que pas un homme n'avait été débauché et que l'Allemagne démentait les insinuations malveillantes qui avaient couru en certains quartiers sur ses intentions au Maroc.

Il ne s'agissait pas de créer une base navale sur la côte marocaine; il n'en avait jamais été question et c'était là des hallucinations.

L'ambassadeur ajouta que, en ce qui concernait les négociations avec la France, si les demandes étaient plutôt élevées, l'Allemagne était prête à faire des concessions, aussi bien au Maroc qu'en matière coloniale, mais, que le ton chauvin adopté par la presse française et une partie de la presse anglaise, en menaçant l'Allemagne d'une intervention, des amis de la France, ne contribuait guère à obtenir un règlement.

Le comte me demanda de ne pas rendre publique notre conversation, avant qu'il eût le temps de communiquer avec son gouvernement.

Le lendemain, il me déclara que ce qu'il m'avait dit était confidentiel et que l'Allemagne s'opposait à ce que l'on s'en serve au Parlement, à propos du discours de Lloyd George et il me communiqua, pour cet usage, la déclaration que vient de publier M. von Kideren-Waechter.

Cette déclaration était plutôt une forte critique de l'effet produit par le discours de Lloyd George sur la presse, que de la substance du discours même.

Le ton de la déclaration était excessivement raide.

Le discours de Lloyd George ne méritait pas d'être traité de la sorte. Il affirmait tout simplement que nous devrions être traités comme une grande nation.

Le gouvernement allemand a déclaré qu'il était incompatible avec sa dignité de donner après ce discours des explications au sujet d'Agadir.

Je crois que, dans les circonstances et, vu le ton de la note allemande, il pourrait être aussi incompatible avec notre dignité de donner des explications au sujet du discours de Lloyd George.

Je dois dire ici à la Chambre que les raisons véritables sur ce qui s'est fait à Agadir sont naturellement celles qui m'ont été fournies par le Comte de Metternich et non celles données au public.

J'ajoute que rien, dans ce qui fut dit au Comte de Metternich n'était de nature, suivant nous, à embrouiller les négociations entre l'Allemagne et la France. Au contraire, nous désirions sincèrement une entente à l'amiable, mais le ton des communications allemandes était des plus défavorables à la France et à l'Angleterre.

Il laissait entrevoir que la situation allait s'envenimer gravement, si l'Allemagne et la France ne parvenaient pas à s'entendre.

AMICAL D'UN BOUT À L'AUTRE

Alors, la chose en resta là jusqu'au 27 juillet, quand le comte de Metternich fit la communication suivante:

"Nous avons confiance que Sir Edward Grey, par notre communication franche et ouverte, s'est formé la conviction que nos pourparlers du moment ne concernent pas les intérêts britanniques. Nous espérons de la grande loyauté du ministre, loyauté dont il a si souvent donné des preuves, qu'il trouvera moyen de déclarer ce fait devant le parlement sans, toutefois, donner les détails de notre communication confidentielle. Nous nous en réjouissons de tout cœur et nous espérons que le ministre dit qu'il désirait l'intervention d'une entente entre l'Allemagne et la France, et nous sommes convaincus que cette déclaration aidera puissamment aux succès de nos négociations. Mais, ayant en vue le désir formulé par Sir Edward Grey, nous ne pouvons voir bien clairement comment il peut, à la présente phase des pourparlers, estimer que nos demandes sont "évidemment impossibles", sans savoir ce que nous, à notre côté, avions l'intention d'offrir à la France dans les domaines politique et colonial. Il n'est pas possible, à cause du formalisme de secret que nous avons prêté, d'entrer dans des détails, mais, comme les territoires qui nous sont en discussion sont exclusivement allemands et français, nous ne croyons pas que les intérêts anglais soient affectés, et il semble recommandable de s'en rapporter aux deux parties directement en cause pour discuter le bilan des échanges et compensations. Des critiques adverses de la part de l'Angleterre ne servent évidemment qu'à rendre les négociations encore plus difficiles. D'autre part, une déclaration publique, par laquelle l'Angleterre serait bien aise de voir une conclusion heureuse des pourparlers franco-allemands, aurait la plus excellente influence sur le résultat que nous espérons satisfaisant. Nous devons souhaiter ardemment de diminuer autant que possible tous les points de désaccord avec la France dans la sphère coloniale, particulièrement en Afrique, et espérer qu'il puisse être possible de les faire disparaître éventuellement tous. Nous ne pourrions pas rêver, même si cela se faisait, d'établir des relations intimes avec la France; mais, nous croyons que cela ferait disparaître une cause fréquente de tension. Si les désirs de l'Angleterre tendent vers le même but, la meilleure manière d'amener ce résultat serait pour elle d'exercer son influence à calmer l'opinion publique en France, laquelle, actuellement, est à des demi-vérités et à des déclarations inexacts, a été portée à un haut point d'excitation.

"La Chambre observera que le ton de cette communication était amical d'un bout à l'autre. Les Français, d'un côté, et les Anglais, de l'autre, ont été très francs, aussi bien qu'à leur endroit. J'ai apprécié le ton amical de la communication et l'ambassadeur et moi avons eu une

conversation plus prolongée, au cours de laquelle il a exprimé quelques regrets de ce que l'opinion publique de ce pays ait été trompée de manière à tirer des conclusions défavorables à l'Allemagne. Je lui demandai à quelle chose autre nous pouvions nous attendre quand le gouvernement allemand avait dépeché soudainement un vaisseau au Maroc, dans un port dont on a dit que c'était le meilleur site de la côte ouest pour une base navale.

"Naturellement, cet acte a soulevé l'opinion publique anglaise. Je lui rappelai qu'après que je lui eusse fait ma déclaration du 4 juillet, au nom du gouvernement britannique, nous n'avions reçu aucune communication du gouvernement allemand jusqu'au 21 juillet et que, même celui-ci n'ait eu l'intention qu'on lui prêtât d'établir une base navale sous une forme dont je ne pouvais pas me servir pour apaiser les soupçons soulevés ici. Je suggérai à l'ambassadeur, cependant, que nous ne devions pas poursuivre ce point; j'exprimai le désir que cette dernière communication allemande constituât un nouveau point de départ, et qu'il ne fût pas besoin de revenir sur des choses dont la discussion conduirait à des récriminations mutuelles. Le gouvernement français nous consulta sur tous les points où il semblait probable que les intérêts britanniques fussent affectés. Nous sommes capables de dire que, sauf peut-être sur un ou deux points secondaires relatifs à des détails purement économiques du Maroc même, les intérêts britanniques ne furent pas en cause dans les propositions et contre-propositions faites au cours des négociations, et que tout ce que nous avons dit ou fait, tendait à aider, et non pas à nuire, au succès des négociations.

"Je me propose maintenant d'examiner la nature réelle de la tension qui a existé. Une entente a maintenant été conclue entre les gouvernements allemand et français. Les deux parties ont fait des concessions et de gains substantiels. Le fait que ceci s'est réalisé en présence de toute l'excitation qui existait est tout à l'honneur des diplomates qui ont conduit les négociations mais malgré tout, le moment actuel a été choisi par certains personnes, tant ici qu'en Allemagne, pour s'exciter mutuellement et discuter jusqu'à quel point nous avons été près de la guerre. Il y a une réimpression des gens qui semblent prendre plaisir à suggérer ou à former l'opinion, que nous soient les responsables qu'ils peuvent se procurer ici et là, que nous avons été près de la guerre, plus est grande la satisfaction qu'ils semblent éprouver de ce fait. Naturellement, on dirait que le monde souffre d'une attaque d'alcoolisme politique.

Parlant du discours de Herr Faber, il dit: "Je mentionne ce sujet uniquement parce que ce discours a fait le sujet de discussions récentes au Reichstag. Nous savons dans un certain mesure à augmenter l'orgueil du peuple allemand. Je sais naturellement qu'un ou deux discours ont été faits au Reichstag — non des discours officiels — contre lesquels nous pourrions raisonnablement protester, mais quant à celui de Herr Faber, ce dernier n'était pas un député officiel. D'autres discours ont été faits en Allemagne, dont nous aurions raison de ressentir de l'amertume. Mais en ces matières un discours en appelle un autre, et je ne puis que faire de mon mieux pour lever les soupçons qui sont élevés, par l'examen de ce qu'était la situation durant l'été et vers la fin de septembre. Naturellement il existait une anxiété, non pas une anxiété constante, mais intermittente, au sujet de la question de savoir comment les négociations entre la France et l'Allemagne seraient conduites à terme.

"Nous étions en communication avec la France, nous savions qu'elle désirait un règlement. Nous savions qu'elle ne romprait pas les négociations et nous savions aussi que l'Allemagne ne le ferait pas non plus. Cependant, il était encore possible qu'elle ait rompu, bien que personnellement je n'aie jamais considéré cela comme probable. Mais, les négociations ont été terminées d'une manière satisfaisante, et il ne me reste plus qu'à dire brièvement qu'elle aurait été la position s'il y avait eu "deadlock". La première chose à faire dans ce cas pour l'une des puissances parties au traité d'Algésiras, aurait été de proposer une nouvelle conférence. À l'époque où l'Allemagne était établie, la réponse reçue de l'Allemagne établissait le fait que cette puissance n'aurait pas été favorable à une conférence, et c'est ce qui créait l'inquiétude.

Mais en supposant qu'une conférence aurait été proposée et que l'Allemagne ait refusé d'en dire, quelle aurait été la situation? Nous savions que la France, l'Allemagne et l'Espagne occupent certaines parties du Maroc; ces trois pays auraient fait des arrangements auxquels nous n'aurions pas été partie, et probablement nous n'aurions pas reconnu ces arrangements avant d'avoir été consultés. (Appl.)

Ainsi vous voyez que pendant la période d'inquiétude, les négociations se poursuivaient vers la situation diplomatique la plus délicate.

"J'espère que cette déclaration quant aux événements fera disparaître toute appréhension. C'est un exposé des faits véritables et actuels, tels qu'ils ont existé. Etant donné qu'il n'y a actuellement aucune perspective de guerre, cette déclaration devrait avoir une influence rassurante. Elle devrait agir comme un sédatif sur ceux qui se sont alarmés."

ALCOOLISME POLITIQUE

"Je me propose maintenant d'examiner la nature réelle de la tension qui a existé. Une entente a maintenant été conclue entre les gouvernements allemand et français. Les deux parties ont fait des concessions et de gains substantiels. Le fait que ceci s'est réalisé en présence de toute l'excitation qui existait est tout à l'honneur des diplomates qui ont conduit les négociations mais malgré tout, le moment actuel a été choisi par certains personnes, tant ici qu'en Allemagne, pour s'exciter mutuellement et discuter jusqu'à quel point nous avons été près de la guerre. Il y a une réimpression des gens qui semblent prendre plaisir à suggérer ou à former l'opinion, que nous soient les responsables qu'ils peuvent se procurer ici et là, que nous avons été près de la guerre, plus est grande la satisfaction qu'ils semblent éprouver de ce fait. Naturellement, on dirait que le monde souffre d'une attaque d'alcoolisme politique.

Parlant du discours de Herr Faber, il dit: "Je mentionne ce sujet uniquement parce que ce discours a fait le sujet de discussions récentes au Reichstag. Nous savons dans un certain mesure à augmenter l'orgueil du peuple allemand. Je sais naturellement qu'un ou deux discours ont été faits au Reichstag — non des discours officiels — contre lesquels nous pourrions raisonnablement protester, mais quant à celui de Herr Faber, ce dernier n'était pas un député officiel. D'autres discours ont été faits en Allemagne, dont nous aurions raison de ressentir de l'amertume. Mais en ces matières un discours en appelle un autre, et je ne puis que faire de mon mieux pour lever les soupçons qui sont élevés, par l'examen de ce qu'était la situation durant l'été et vers la fin de septembre. Naturellement il existait une anxiété, non pas une anxiété constante, mais intermittente, au sujet de la question de savoir comment les négociations entre la France et l'Allemagne seraient conduites à terme.

"Nous étions en communication avec la France, nous savions qu'elle désirait un règlement. Nous savions qu'elle ne romprait pas les négociations et nous savions aussi que l'Allemagne ne le ferait pas non plus. Cependant, il était encore possible qu'elle ait rompu, bien que personnellement je n'aie jamais considéré cela comme probable. Mais, les négociations ont été terminées d'une manière satisfaisante, et il ne me reste plus qu'à dire brièvement qu'elle aurait été la position s'il y avait eu "deadlock". La première chose à faire dans ce cas pour l'une des puissances parties au traité d'Algésiras, aurait été de proposer une nouvelle conférence. À l'époque où l'Allemagne était établie, la réponse reçue de l'Allemagne établissait le fait que cette puissance n'aurait pas été favorable à une conférence, et c'est ce qui créait l'inquiétude.

Mais en supposant qu'une conférence aurait été proposée et que l'Allemagne ait refusé d'en dire, quelle aurait été la situation? Nous savions que la France, l'Allemagne et l'Espagne occupent certaines parties du Maroc; ces trois pays auraient fait des arrangements auxquels nous n'aurions pas été partie, et probablement nous n'aurions pas reconnu ces arrangements avant d'avoir été consultés. (Appl.)

Ainsi vous voyez que pendant la période d'inquiétude, les négociations se poursuivaient vers la situation diplomatique la plus délicate.

"J'espère que cette déclaration quant aux événements fera disparaître toute appréhension. C'est un exposé des faits véritables et actuels, tels qu'ils ont existé. Etant donné qu'il n'y a actuellement aucune perspective de guerre, cette déclaration devrait avoir une influence rassurante. Elle devrait agir comme un sédatif sur ceux qui se sont alarmés."

POLITIQUE ÉTRANGÈRE EN GÉNÉRAL

Parlant de la politique générale de l'Angleterre à l'étranger, Sir Edward Grey dit que la plus sage est de s'étendre aussi peu que possible, mais, spécialement en Afrique. Il répond aux critiques de la prétendue discrétion du Foreign Office en déclarant que c'est la semaine dernière seulement que les Français de 1904 ont traité secrets. Il n'y a pas eu d'autre traité secret, a-t-il ajouté. Aucun gouvernement britannique ne pourrait entreprendre une guerre sans l'appui de l'opinion publique. (Appl.) Il fait remarquer qu'il n'y a aucune excuse et d'ailleurs, au sujet de la France et de la Russie, mais que l'amitié cordiale engage maintenant à la tolérance mutuelle et prévient les difficultés qui pourraient autrement, s'élever. La force de l'Allemagne est en elle-même une garantie que personne ne lui engendrera querelle, mais l'opinion publique allemande devrait se rappeler que la nation qui a la plus forte armée du monde, appuyée par une marine qui ne peut être vaincue, doit faire tout son pouvoir pour prévenir les appréhensions naturelles qui pourraient surgir dans l'esprit des autres.

Sir Edward ne croit pas cependant que l'Allemagne ait des idées d'agression. Les voisins de l'Allemagne désirent simplement vivre en bons termes avec elle. Sir Edward déclare avec emphase qu'il est impossible de compter sur une politique de "splendide isolement". Cela voudrait dire que nous aurions à construire des navires non pas contre deux nations, mais contre l'Eu-

rope entière. Si l'Allemagne voulait ne pas se montrer agressive, dans deux ou trois ans on ne parlerait plus d'une grande guerre européenne.

La grande question de l'avenir sera celle du Maroc. Il n'y a plus de difficultés, avec les peuples de l'Europe. Le rôle que nous avons joué dans le drame qui vient de finir était secondaire, les rôles principaux étaient ceux de la France et de l'Allemagne. Si nous y avions porté moins d'intérêt, nous aurions manqué de protéger nos propres intérêts et de remplir nos obligations envers la France. Si la question a été réglée d'une manière permanente, la part que nous y avons prise a contribué matériellement à l'atténuation de la paix. Sir Edward pense que la Chambre en jugera ainsi.

M. ASQUITH

M. Asquith déclare qu'il est favorable à une exposition plus claire et plus entière de la politique étrangère du pays, particulièrement devant la Chambre. Tout homme raisonnable admettra cependant que le secret est nécessaire à la diplomatie. Aucun pays ne peut faire de la diplomatie en jouant cartes sur table, les portes ouvertes et les rideaux levés. Les négociations doivent se poursuivre en confidentialité, avec plus ou moins de secret, ce qui n'est pas la même chose que de les tenir dans l'obscurité et de les cacher aux représentants du peuple. Le gouvernement n'est pas coupable d'en avoir agi ainsi. Sur la question générale, le gouvernement a agi d'après les conditions humaines, sauvegardant les intérêts britanniques et remplissant les obligations des traités qui comportent les avantages réciproques. Nos amis ne sont ni exclusifs ni jaloux, dit M. Asquith. Nous ne portons ombrage à aucune puissance qui a besoin de prendre sa place au soleil. Nous n'avons pas de tels desirs. Nous croyons qu'il est à la fois de notre intérêt et de notre devoir de garder nos secrets et nous serons des plus contents si nous pouvons les élargir pour embrasser d'autres. Nous ne connaissons aucune cause de querelle avec aucune puissance. Les intérêts de l'Angleterre ont toujours été de maintenir la paix du monde, vers laquelle notre "qui" diplomatique est uniquement dirigée."

LES RADICAUX CRITIQUENT

Londres, 28 — James Ramsay MacDonald, député socialiste et ouvrier, tout en acceptant avec plaisir les déclarations amicales de Sir Edward Grey à l'égard de l'Allemagne, a critiqué le secret des négociations diplomatiques.

John Dillon, nationaliste, a aussi condamné la discrétion du Foreign Office. Il a déclaré qu'il était humiliant pour un ministre libéral ait pu prononcer un long discours sans dire un mot de sympathie pour le peuple du Maroc.

Le service des tramways

LA COMMISSION SPÉCIALE DE VRA FAIRE UN NOUVEAU RAPPORT SUR CETTE QUESTION.

En même temps que la commission spéciale faisait son rapport sur le sujet de passage des tramways, les nouvelles lignes à demander, l'affichage d'un nombre de places de chaque voiture, l'ingénieur en chef de la voirie fait un conseil municipal un rapport concernant les modifications qu'il croit désirable de faire au service des tramways.

Les deux rapports ont été renvoyés à la commission pour qu'elle les fasse connaître.

M. Barlow demande la pose de voies de tramways sur les rues Dorchester et Sherbrooke qui ont toujours été consacrées jusqu'ici aux maisons particulières. Il recommande aussi que la compagnie ait un service de deux minutes et demie pendant le jour et de cinq minutes pendant la nuit pour éviter l'encombrement de lignes. M. Barlow croit que les tramways ne devraient arrêter qu'à tous les 600 pieds.

POUR NOURRIR LA POLICE.

La nourriture de la police des quais a coûté \$113.71 pendant la récente grève des débardeurs, d'après les comptes reçus par les commissaires ce matin. Le maire a donné des ordres pour que les agents qui faisaient le service pendant le jour et la nuit fussent nourris sur les lieux mêmes.

Les comptes ont été envoyés au chef de police pour son approbation.

LA COTE DES NEIGES.

M. le commissaire Lachapelle et l'échevin Prud'homme se sont rendus ce matin à St-Sulpice pour obtenir que la Compagnie permette l'abaissement de la cote de la montagne sans exiger des dommages. Tous les autres propriétaires du chemin de la Côte des Neiges consentent à ce changement de niveau.

L'AVENUE ARGYLE.

Un groupe de propriétaires de l'avenue Argyle s'est présenté devant les commissaires pour protester contre le rétrécissement de cette rue. Ils n'ont aucune opposition à faire à la fermeture de l'avenue du Mont Ste-Marie, pourvu que l'avenue Argyle jusqu'à la rue Guy, mais leur rue est, disent-ils, déjà trop étroite pour qu'on puisse songer à céder une bande au Pacifique. Cette opposition sera discutée plus tard.

QUARTIER LAFONTAINE.

L'échevin Lavalleye ayant déclaré qu'il est candidat à la mairie, M. le Dr Dubéau annonce qu'il sera candidat à l'échevinage dans le quartier La Fontaine. Il se présentera comme indépendant de toute association ou faction.

LES TAXES D'EAU.

De la rue 27 novembre, le trésor municipal a perçu \$152,547.27 en taxes d'eau et d'affaires, ce qui représente une perception d'environ \$6,000 par jour. Le délai pour le paiement ordinaire expire jeudi soir. Passé cette date, ceux qui n'auront pas payé leurs taxes auront perdu le droit de vote aux prochaines élections municipales.

DES PROMETTES EN ENQUÊTE

Un M. Leclaire est venu se plaindre aux commissaires ce matin qu'on fait du béton sur la glace et la neige, dans la rue Saint-Thomas. Les commissaires feront une enquête. Le béton peut se faire pendant l'hiver à condition qu'on chauffe le sable.

M. Leclaire se plaint aussi de l'encombrement des débris de la solution du problème ne consiste pas à faire des voies souterraines, mais à n'avoir que des grands tramways.

LES SALAIRES DES JOURNALIERS

Les commissaires mettront à l'étude la question de l'augmentation des salaires des journaliers de la Ville de \$2 à \$2.25 par jour. Cependant l'opinion a été exprimée à leur égard de ce matin que la Ville est obligée de donner de l'ouvrage à quantité de vieillards qui ne pourraient trouver de l'ouvrage ailleurs et que tout en leur donnant des salaires raisonnables il ne faut pas leur en donner qui soient plus élevés que ceux qu'on paie ailleurs à des hommes dans la force de l'âge.

A PROPOS DE MOTEURS

M. Paul Lair, fabricant de moteurs

Deux Sessions pour une Piastre

TELLE EST L'OFFRE DU "DEVOIR" AU PUBLIC

La session fédérale vient de s'ouvrir et celle de Québec commencera dans les premiers jours de janvier prochain.

La session d'Ottawa marque un commencement de régime; la session de Québec marquera la fin d'un autre régime.

Le désir du gouvernement nouveau est de justifier la confiance populaire, l'effort du gouvernement de Québec pour se faire pardonner ses nombreuses fautes inspireront sans doute à l'un et à l'autre une politique nouvelle, doublant ainsi l'intérêt pour un chacun.

Le "Devoir", on le sait, tient à renseigner le public impartialement. L'avènement du régime nouveau n'a pas changé son programme: aux uns et aux autres, il rendra justice.

A Ottawa la présence d'un prince de la maison royale ajoute encore à l'intérêt pour un certain nombre. M. Georges Pelletier dont les grands journaux anglais ont maint. fois loué l'impartialité autant que le talent, nous donnera sur le côté social comme sur le point de vue politique des lettres qui feront les délices de nos lecteurs.

A Québec aussi, les événements ne manqueront pas de piquer. Une opposition vigoureuse nous montrera tous les défauts du régime actuel. Sans refuser au pouvoir le mérite de ses bonnes actions, le "Devoir" n'oubliera pas de dénoncer ses fautes. La session de Québec équivaudra probablement à l'ouverture de la campagne électorale provinciale.

Tous les amis qui veulent préparer le combat ne sauraient mieux faire que de répandre partout la bonne nouvelle.

Le "Devoir" offre le service du journal pendant les deux sessions pour une piastre payable d'avance.

Notes de l'Hôtel de Ville

LA RUE ONTARIO

M. Barlow demande de donner un nom unique aux rues Ontario, Berthelot, Burnside, et Saint-Luc, et il croit que le premier conviendrait le mieux. La question sera envoyée à la commission spéciale du nom des rues.

LA RUE CADIEUX

L'échevin Leclaire demande aux commissaires de donner des trottoirs quelconques pour l'hiver, aux habitants de la rue Cadieux entre les rues Duluth et Rachel. On a commencé en cet endroit des trottoirs permanents, mais le froid et la neige ont empêché de continuer les travaux et la rue est en très mauvais état. Les commissaires ont promis d'y voir.

CINQ DOLLARS DE REDEVANCE

Les commissaires demanderont à la commission de législation de rédiger un amendement à la charte par lequel chaque corps qui voudra se faire "incorporer" par la ville devra payer une somme de \$5. Cette redevance a pour but de couvrir les dépenses de correspondances et les divers documents nécessaires.

LE POSTE DE LA LONGUE POINTE

La question de la location du poste de police de la Longue Pointe est venue ce matin devant les commissaires. La commission spéciale avait déclaré que la pose de voies de tramways rue Sherbrooke et rue Dorchester-Ouest, à divers degrés destinées à devenir très vite des rues commerciales.

"Déjà, dit-il, la rue Sherbrooke est envahie par les magasins et les places piétons, on parle d'y construire des hôtels de théâtres. Cette rue est donc fatalement destinée à avoir tôt ou tard une circulation telle qu'il faudra y avoir des tramways."

"La même chose existe pour la rue Dorchester-Ouest."

Les commissaires ont déclaré ce matin qu'ils combattraient de toutes leurs forces la clause du projet de M. Barlow qui recommande la pose de voies de tramways rue Sherbrooke et rue Dorchester-Ouest.

"Ces deux rues, disent-ils, sont consacrées aux demeures particulières et on doit se garder de détruire leur caractère."

M. Barlow répond que les commissaires peuvent avoir leur opinion sur la valeur d'une rue pour les demeures particulières, mais il soutient que les rues Dorchester-Ouest et Sherbrooke sont à divers degrés destinées à devenir très vite des rues commerciales.

"Déjà, dit-il, la rue Sherbrooke est envahie par les magasins et les places piétons, on parle d'y construire des hôtels de théâtres. Cette rue est donc fatalement destinée à avoir tôt ou tard une circulation telle qu'il faudra y avoir des tramways."

"La même chose existe pour la rue Dorchester-Ouest."

Le feu s'est déclaré hier à la nouvelle bâtisse en cours d'érection de Brûlé, Avenue Union. Le feu a pris au dernier étage où les fournaises ont été installées pour sécher le plâtre, et s'est répandue avec rapidité; l'étage supérieur fut vite embrasé. Les pompiers, sous les ordres du chef Tremblay, firent de la rude besogne et après quelque temps se rendirent maîtres de l'incendie destructeur.

Le feu, quand il fut aperçu par les cochers de place du square Phillips, était pris depuis un certain temps, car il se propagea rapidement. Les pertes s'élèvent à quelques milliers de piastres.

Les chemins à barrières

L'hon. M. A. Taschereau, ministre des Travaux Publics à Québec, était au bureau du gouvernement provincial quand le matin, il a reçu une délégation des électeurs du comté de Laval et des représentants de la Compagnie des Chemins à Barrières de l'Île Jésus.

M. W. Levesque, député de Laval, a présenté la délégation. On a discuté la question de l'abolition des ponts et barrières de péage.

Les directeurs de la Compagnie des Chemins à Barrières de l'Île Jésus ont présenté une assemblée le 7 novembre prochain, pour considérer les offres du gouvernement.

Les nouveaux cardinaux

(Spécial au "Devoir")

Paris, 28 — Les cardinaux nouvellement élus ont été des plus occupés pendant toute la journée, à répondre aux télégrammes de félicitations qui leur sont parvenus de toutes parts.

Ils recevront demain le chapeau rouge, insignes de leur nouvelle dignité. Le consistoire public aura lieu jeudi.

De Succès en Succès

LE CORSET

E. T. "à la Déesse"

a aujourd'hui atteint le premier rang. L'Élégance suprême de sa coupe merveilleuse, le rend incomparable.

Incroyable Sensation

Nous venons de créer un nouveau modèle, tout particulièrement attrayant. Le nouveau Corset s'appelle

"REINE MARIE"

et se vendra partout \$1.00

Ce Corset compare avantageusement avec les corsets de \$1.50 ou \$2.00 de toute autre fabrication.

En outre une jolie bouteille de parfum est offerte en prime avec chaque Corset. Demandez partout le Corset "REINE MARIE" à \$1.00 et exigez la prime.

E. T. Corset Company Limited,

St-Hyacinthe, Qué.

8 rue Ste-Hélène, Montréal, P.Q.

77, rue York, Toronto, Ont.

126 rue Laliberté, Québec, Qué.

Les "Billets du Soir" par ALBERT LOZEAU

Un joli volume de cent-vingt pages.

PRIX:—Vingt-cinq sous l'exemplaire.

En vente chez ALBERT LOZEAU, 604 avenue Laval, ou aux bureaux de

LE DEVOIR, 71a rue Saint-Jacques.

Aux Avocats

RAPPELEZ-VOUS QUE NOUS SOMMES BIEN OUTILLES POUR FAIRE VOS FACTURES ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRESSIONS. :: :: ::

LE "DEVOIR"

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS

TEL. MAIN 7461,

71a Rue Saint-Jacques

Une émeute

à Lisbonne

LES TROUPES INTERVIENNENT. — UNE BOMBE FAIT EXPLOSION. — 2 MORTS, 34 BLESSÉS.

L

Les fêtes commencent hier après-midi par un salut du T. S. Sacrement. — Petite réunion intime. — Grand concert hier soir auquel assistait une foule compacte. — Intéressante conférence de l'abbé Bouhier. Une cantate magnifique. — Charmante allocution de S. G. Mgr Bruchési.

—A personne au monde ! déclara le

—A présent, il faut que j'aille me

Elise ouvrit la fenêtre, et il y eut dans

Comme tout homme ici-bas, vous avez

vres de Daniel Conty

12

—A personne au monde ! d

—A présent, il faut que j'aille me

Elise ouvrit la fenêtre, et il y eut dans

Comme tout homme ici-bas, vous avez

vres de Daniel Conty

12

—A personne au monde ! d

—A présent, il faut que j'aille me

Elise ouvrit la fenêtre, et il y eut dans

Comme tout homme ici-bas, vous avez

vres de Daniel Conty

12

Obtenez-vous satisfaction de vos
COURROIES
SINON ESSAYEZ CELLES DE
D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

MERCREDI, LE 29 NOVEMBRE 1911
Vigile de S. André. Fête de St-Saturnin, martyr.
Lever du Soleil : 7 h. 16 p. coucher du soleil, 4 h. 19. Lever de la Lune : 1 h. 19 (s); coucher de la lune, (m).
PREMIER QUARTIER.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Hearn et Harrison, 10-12 rue
Notre-Dame Est.
R. de MESSIE, Gérant.

Aujourd'hui maximum 32
Minimum 24
Même date l'an dernier 34
Aujourd'hui minimum 20
Même date l'an dernier 20
BAROMETRE:
8 h. matin: 29.88.
11 h. matin: 29.88.
Midi: 29.86.
LE TEMPS QU'IL FERA :
Temp. doux tournant à la pluie.

M. Châteaufort élu président

Québec, 28. — La première séance de la Commission du havre depuis sa réorganisation a eu lieu hier après-midi. Comme on s'y attendait, M. Victor Châteaufort, a été élu président à l'unanimité, sur proposition de M. Lorne Webster.

Un bonus de \$60,000

Ottawa, 28. — La Gazette Officielle annonce que le gouvernement de la Nouvelle Zélande offre un bonus de \$60,000 à quiconque trouvera le meilleur moyen d'extraire et de préparer du fil de la plante de chanvre de la Nouvelle-Zélande, de même que l'emploi des produits qui résulteront du procédé d'extraction et de préparation.
M. A. L. Jarvis, assistant sous-ministre de l'Agriculture, à Ottawa, représente le gouvernement de la Nouvelle-Zélande en cette affaire.

Riche cadeau

Ottawa, 28. — Le due de Connaught a présenté à M. Charlton, gardien du Sécrat, une artistique épingle de cravate, en diamants, à l'occasion des services rendus par M. Charlton à l'occasion du premier "Lever" du due au Canada, comme gouverneur-général.

Une enquête à Aylmer

Ottawa, 28. — Une requête signée par les citoyens les plus en vue d'Aylmer, a été envoyée aux autorités d'Aylmer, en vue d'une enquête sur la situation sanitaire de la ville, et sur les causes de l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit là en ce moment.

Nouvelle Compagnie

Ottawa, 28. — Une compagnie de taxi vient d'être formée à Ottawa sous le nom de "Major Hill Taxi and Transfer Company". Le capital sera de \$100,000. On se propose de faire une vive concurrence aux cochers de place, qui ont aujourd'hui un tarif exorbitant, et qui sont d'une étonnante indépendance. Cette concurrence aura pour résultat de réduire le tarif des cochers.

Livraison du lait le dimanche

Ottawa, 28. — Les laitiers d'Ottawa vont faire des démarches pour qu'on leur permette de livrer le lait à leurs clients le dimanche. Comme question de fait, Ottawa est la seule ville de grosse population où l'on ne livre pas le lait le dimanche.

Mort du Baron Rothschild

(Spécial au "Devoir")
Paris, 28. — Le baron Gustave Samuel James Rothschild, âgé de 83 ans, est mort ce matin.
Il était membre de la fameuse maison de banque Rothschild, et cousin général d'Autriche-Hongrie.
Son père était feu James Rothschild, le chef de la succursale de la banque en France.

L'Allemagne à Agadir

Berlin, 28. — Le croiseur allemand Berlin, et la canonnière Eber qui étaient à Agadir, au Maroc, depuis le départ de la canonnière Panther, au mois de juillet dernier, ont été rappelés.

Le Cercle Laval

Ce soir à huit heures à l'Université Laval, réunion du Cercle Laval, de l'A.C.J.C. Prière à tous les membres d'être présents.

Vous ferez sûrement une erreur, si vous achetez votre pardessus d'hiver ailleurs que chez L. C. de TONNANCOUR, 61 Rue Notre-Dame Est.

GARÇON

On demande un garçon pour faire les messages. S'adresser au "Devoir", 71a rue St-Jacques.

STENOGRAPHE

On demande un jeune homme connaissant la sténographie et la clavographie et possédant de bonnes références. S'adresser chez Bournival & Cie, 333 rue Notre-Dame Est.

LA POLITIQUE MONDIALE

Le discours de Sir Edward Grey.---L'affaire du Maroc. La position de l'Angleterre

Londres, 28. — La séance à la Chambre des Communes hier, présentait un intérêt extraordinaire. Sir Edward Grey devait, en effet, prononcer son discours sur la politique internationale et, particulièrement, sur l'affaire du Maroc.

La foule qui remplissait l'enceinte parlementaire, a fait une ovation au secrétaire du Foreign Office.

Voici, en substance, ce qu'il a dit:

"Le ministre des affaires étrangères d'Allemagne, M. de Kiderlin-Waechter a déjà fait un exposé, sinon complet, du moins assez vaste, de ce qui s'est passé entre le comte de Metternich, l'ambassadeur d'Allemagne en Angleterre, et moi-même. En matière diplomatique, il n'est pas coutume de rendre publiques les conversations sans avoir préalablement consulté le parti. Mais comme on m'impose la nécessité de révéler ce que je pense, je crois de mon devoir d'exposer devant la Chambre des Communes, la part que nous avons prise.

"On s'était imaginé, dans certains milieux, que l'Allemagne avait protesté contre la France allant à Fez, et que la France avait persisté à aller là, malgré les protestations de l'Allemagne. Le gouvernement allemand a expliqué quelle était sa manière de voir, je n'ai point à la critiquer.

"Je raconterai donc la part que l'Angleterre a prise aux événements, depuis le premier juillet dernier.

"Ce jour-là, le comte de Metternich me rendit visite au ministère, me transmit une communication de laquelle il résultait que des maisons de commerce allemandes, établies à Agadir, réclamaient la protection du gouvernement impérial pour la vie de leurs employés et pour leurs propriétés. Elles alléguaient qu'une certaine effervescence se manifestait parmi les tribus, conséquence naturelle des troubles qui agitaient les autres parties du pays.

"Mon gouvernement, a ajouté le comte, a décidé d'envoyer un navire de guerre dans ce port, pour garantir ses intérêts et ceux de ses nationaux. Ausi, si la situation sera plus calme, le navire en question quittera les eaux marocaines.

"Le "Panther" était à ce moment déjà en route pour Agadir, mais il y avait autre chose dans les explications que me donna l'ambassadeur.

Il en résultait clairement que le gouvernement allemand considérait comme douteux, sinon impossible le retour du statu quo au Maroc, et qu'il envisageait comme solution définitive un règlement entre l'Allemagne, la France et l'Espagne.

"A l'annonce de cet envoi, (c'était le samedi 2 juillet), j'avais le comte de Metternich, que la chose me semblait si sérieuse, que j'en appelais au premier-ministre, en vue de réunir le cabinet. Le 4 juillet, je revais le comte de Metternich, et je lui dis que notre attitude ne pouvait pas être désintéressée, en telle circonstance; que nous devions considérer nos traités avec la France, et nos propres intérêts au Maroc; que si la situation semblait changée, qu'un développement futur affecterait peut-être les intérêts de l'Angleterre, et que par conséquent aucun arrangement ne pouvait être fait à notre insu.

"Je tiens à établir ici clairement que cette communication et les termes exacts dans lesquels elle fut conçue, furent ceux du gouvernement.

"Après cela, il y eut une période de silence. Le comte de Metternich ne reçut aucune réponse à mes déclarations, et nous ne fûmes aucunement avisés des projets de l'Allemagne. Elle ne nous faisait point part de ses intentions dans le nouveau traité qu'elle entendait négocier. Nous nous étions en partie désintéressés du Maroc dans notre traité de 1904 avec la France, mais cependant nous conservions certains intérêts. Or nous apprîmes que dans les conversations entre l'Allemagne, la France et l'Espagne, nous avions été totalement exclus. Notre ambassadeur à Berlin interpellait, à ce sujet, M. Kiderlin-Waechter.

Celui-ci répondit qu'il n'avait jamais été question d'une conférence de l'Espagne; nous ne reçûmes aucune autre information.

Pou après, les journaux allemands annoncèrent que le Cabinet de Berlin demandait des compensations au Congo français, compensations d'une telle importance qu'il était impossible au gouvernement de la république ou à la Chambre des députés de les accepter.

Je devins alors anxieux au sujet des développements qui pouvaient survenir dans cette affaire du Maroc. Je dis au

comte de Metternich, le 21 juillet, que notre silence ne devait pas être interprété comme un abandon complet.

Nous savions que l'on proposait de rectifier la frontière franco-allemande du Congo. Nous croyions qu'une entente serait conclue entre la France et l'Allemagne sur cette base et nous en aurions été heureux; mais je devais persister lorsque les journaux parlèrent de l'abandon complet du Congo, ce que la France ne pouvait accepter.

L'après que les négociations continuèrent et que l'on espérait arriver à une entente, mais je comprenais combien la situation allait devenir embarrassante si l'accord ne s'établissait pas.

Je fis remarquer au comte de Metternich que les Allemands étaient à Agadir dans un port fermé; que, suivant les rumeurs de sources indigènes, ils avaient débarqué et qu'ils négociaient avec les tribus en vue d'obtenir des concessions de terrains et que même le pavillon allemand aurait pu être hissé à Agadir, qui est le port le plus avantageux de cette partie de la côte, pour une base navale.

Nous ne pouvions prévoir combien la situation pouvait tourner à notre désavantage si les négociations échouaient. Plus les Allemands restaient à Agadir, plus ils avaient la chance d'augmenter leurs prétentions, ce qui nous forçait à intervenir dans l'intérêt du pays même.

Le comte de Metternich ne pouvait me donner aucune information, mais il m'assura que son gouvernement n'avait pas l'intention d'acquiescer le monopole du commerce, ni de nuire à nos intérêts. Je lui fis observer que le seul fait d'occuper un port intermédiaire constituait un monopole d'opportunités commerciales.

LE DISCOURS DE LLOYD GEORGE

Ce jour-là, le 22 juillet, M. Lloyd George me dit qu'il avait l'intention de faire un discours important le soir même à Mansion House. Nous nous consultâmes, lui, le premier ministre, et moi, au sujet de ce qu'il pourrait dire.

Il y avait quatorze jours que M. Asquith avait fait aux Communes, sa dernière déclaration publique, très dans cette affaire du Maroc. Je dis au

(Suite à la 3ème p.)

NANKIN AUX REBELLES A travers la Ville

La ville est prise après un combat long et acharné. Douze cents morts, deux mille blessés

Shanghai, 28. — Les révolutionnaires ont donné l'assaut ce matin aux fortifications de Nankin et se sont emparés de la ville, après un combat de corps à corps qui a duré plusieurs heures et au cours duquel il y a eu douze cents morts, dont sept cents de côté des Impérialistes, et 2000 blessés.

Le "Panther" était à ce moment déjà en route pour Agadir, mais il y avait autre chose dans les explications que me donna l'ambassadeur.

Shanghai, 28. — La capture de Nankin par les révolutionnaires est certainement la perte la plus considérable qu'ait faite jusqu'à présent le gouvernement.

Il est à peu près certain que le général Chang sera décapité pour le punir de l'ordre de massacre qu'il donna il y a trois semaines.

Shanghai, 28. — La ville de Wuchang s'est rendue ce midi aux impérialistes.

Comme on le sait, Hankow, Wuchang et Yang-Yang ne sont séparés que par les bras du Yang-Tsé-Kiang et constituent en quelque sorte une même cité.

On n'a pas de nouvelles de Hankow, mais tout fait prévoir que cette ville est aussi au pouvoir des impérialistes.

LES FÊTES DE NAZARETH

Une grand-messe pontificale a lieu ce matin. Le gouvernement de Québec vote \$1,000 pour l'Institution

Ce matin se sont continuées à Nazareth, les grandes fêtes du cinquantiennaire.

A 9 h. 30, il y eut messe pontificale, à laquelle Mgr l'archevêque officiait, assisté de Mgr Lablache, directeur du collège de Nazareth, assisté de Mgr l'abbé P. Perrier, vicaire de la paroisse de Nazareth, et de Mgr l'abbé P. Perrier, vicaire de la paroisse de Nazareth.

M. l'abbé P. Perrier, vicaire de la paroisse de Nazareth, a prononcé un éloquent sermon.

Immédiatement après la cérémonie, les invités passèrent à la grande salle où eut lieu présentation d'hommages à Sa Grandeur Mgr Bruchési. Un joyeux programme musical fut exécuté. Puis on décerna de très belles montres d'argent aux gradés de l'institution. Ce sont

Les étrangers résidents ont fait appel à leurs gouvernements pour qu'ils envoient du renfort.

A Han-Yung, ils se sont barricadés dans leur quartier et se préparent à une résistance désespérée en cas de conflit.

Ils disposent de mitrailleuses.

Shanghai, 28. — La capture de Nankin par les révolutionnaires est certainement la perte la plus considérable qu'ait faite jusqu'à présent le gouvernement.

Il est à peu près certain que le général Chang sera décapité pour le punir de l'ordre de massacre qu'il donna il y a trois semaines.

Shanghai, 28. — La ville de Wuchang s'est rendue ce midi aux impérialistes.

Comme on le sait, Hankow, Wuchang et Yang-Yang ne sont séparés que par les bras du Yang-Tsé-Kiang et constituent en quelque sorte une même cité.

On n'a pas de nouvelles de Hankow, mais tout fait prévoir que cette ville est aussi au pouvoir des impérialistes.

LES FÊTES DE NAZARETH

Une grand-messe pontificale a lieu ce matin. Le gouvernement de Québec vote \$1,000 pour l'Institution

Ce matin se sont continuées à Nazareth, les grandes fêtes du cinquantiennaire.

A 9 h. 30, il y eut messe pontificale, à laquelle Mgr l'archevêque officiait, assisté de Mgr Lablache, directeur du collège de Nazareth, assisté de Mgr l'abbé P. Perrier, vicaire de la paroisse de Nazareth, et de Mgr l'abbé P. Perrier, vicaire de la paroisse de Nazareth.

M. l'abbé P. Perrier, vicaire de la paroisse de Nazareth, a prononcé un éloquent sermon.

Immédiatement après la cérémonie, les invités passèrent à la grande salle où eut lieu présentation d'hommages à Sa Grandeur Mgr Bruchési. Un joyeux programme musical fut exécuté. Puis on décerna de très belles montres d'argent aux gradés de l'institution. Ce sont

L'Académie Royale Canadienne

Toronto, 28. — Aucun nouvel académicien n'a été élu à l'Assemblée annuelle de l'Académie Royale Canadienne, mais six associés ont été choisis. Ce sont MM. A. Suzor Côté, d'Arthabaska, Qué.; A. H. Robinson, de Hamilton, peintres; E. L. Harwood, d'Ottawa; Z. J. McVill Miller et Charles J. Sax, de Montréal, architectes.

M. William Brymner, de Montréal, a été élu président. Les autres dignitaires sont: A. B. Dunlop, Montréal, vice-président; E. Dyonnet, Montréal, secrétaire; James Smith, Toronto, trésorier; auditeurs, Marmaduke Mathews et F. M. Bell-Smith, Toronto.

Le conseil pour cette année se compose des personnes suivantes, dont les six dernières sont de nouvelles élues: Frank Darling, G. A. Reid, James Smith, Toronto; E. Maxwell, Montréal; J. Hammond, Saskatoon, N.B.; J. T. Pinhey, Hudson, N.B.; R. H. Harris, de Newark, N. J., et Rex Tait, de Birmingham, se sont noyés dans la rivière Ottawa, à environ quatre milles d'ici, pendant qu'ils patinaient. Leurs cadavres ont été repêchés aujourd'hui.

Le canal Newmarket

Toronto, 28. — Il ne reste plus qu'un mille à parfaire du canal Newmarket. A moins que le département fédéral des travaux publics ne prenne une nouvelle décision, les ingénieurs, avec leur cent hommes termineront les travaux en moins de six mois.

Le canal sera ouvert lorsque l'on aura atteint la rivière Holland.

Une double noyade

Bryson, P. Q., 27. — Deux jeunes gens d'une vingtaine d'années, John H. Harris, de Newark, N. J., et Rex Tait, de Birmingham, se sont noyés dans la rivière Ottawa, à environ quatre milles d'ici, pendant qu'ils patinaient. Leurs cadavres ont été repêchés aujourd'hui.

HONNETE MARCHAND

Le client. — Le costume que vous m'avez vendu il y a trois semaines, tombe en loques!

Le marchand. — Alors, je ne vous ai pas trompé en vous le vendant; je vous ai dit que vous revendriez chez moi.

A propos de bouteilles.

Une querelle à propos de bouteilles de lait fut réglée devant le recorder Dupuis hier. La dispute eut lieu à la suite de la disparition de bouteilles de lait et Mme Tucker poursuivit Mme Thomas Collins.

Les deux familles demeurent rue Aqueduct. Mme Collins a été condamnée à payer \$10, et les frais et à fournir une garantie de \$200 pour garder la paix.

Noyés en mer

UN NAVIRE FRANÇAIS PERD 4 MATELOTS PENDANT UNE TEMPÊTE.

New-York, 28. — Le navire français "Santa Anna" est arrivé à la quarantaine après des dangers terribles en mer. Quatre matelots ont été balayés par une vague énorme et plusieurs autres membres de l'équipage ont été gravement blessés. Le navire était parti de Marseille le 10 novembre et de Naples le 14 novembre, avec 21 passagers de première classe, 126 de seconde classe et 882 d'entrepont. L'accident est arrivé le 23 octobre.

Concert au Mont-Saint-Louis

LES ELEVES CELEBRENT DIGNEMENT LA SAINTE-CECILE.

Hier après-midi eut lieu au collège du Mont-St-Louis un grand concert instrumental à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Le corps de musique des Cadets, sous la direction de M. Edmond Hardy, et l'orchestre du collège, dirigé par le professeur J. J. Goulet, ont fait les frais du programme. Tous les morceaux furent exécutés dans un ensemble parfait.

Une foule d'invités et de parents des élèves avaient envahi la salle des séances.

Le Révérend Père Régis, directeur-général, président. Au nombre des invités, on remarquait M. l'abbé P. Perrier, vicaire général des écoles catholiques, M. l'abbé Deschamps, aumônier du 68ème Régiment, le révérend frère O'Connor, principal du lycée catholique, et il y avait aussi, dans l'assistance, plusieurs officiers du 68ème régiment et des autres corps militaires.

Cercle Saint-Stanislas

Mercredi et jeudi, les 29 et 30 novembre prochain, le Cercle Saint-Stanislas donne dans la salle anglaise des rues Gifford et LaSalle, une séance dramatique et musicale, au profit de ses œuvres.

On interprétera les pièces suivantes: "L'Espion", drame en 1 acte; "Le Reliquaire", drame en 4 actes; "Le docteur Ocker", comédie en 1 acte.

Ces pièces sont sous la direction de M. Albert Archambault, directeur artistique du Cercle.

Avec un programme bien choisi de musique et chants, la soirée promet d'être des plus agréables.

Le poids du pain

M. le sénateur Casgrain est venu ce matin à l'hôtel de ville pour se renseigner sur la loi municipale concernant le poids du pain. Il veut faire adopter une loi fédérale fixant des poids qui seront les mêmes pour tout le Dominion.

La guerre à la cocaïne

La police a fait une descente la nuit dernière, au No 82 rue Amburst, et y a arrêté une jeune fille et deux jeunes gens. Ils sont accusés de faire usage de cocaïne et d'avoir en un dépôt de ces narcotiques, dans la cave de la maison où ils ont été arrêtés. Ils ont tous trois été libérés hier.

Une double noyade

Bryson, P. Q., 27. — Deux jeunes gens d'une vingtaine d'années, John H. Harris, de Newark, N. J., et Rex Tait, de Birmingham, se sont noyés dans la rivière Ottawa, à environ quatre milles d'ici, pendant qu'ils patinaient. Leurs cadavres ont été repêchés aujourd'hui.

L'orchestre à cordes Dubois

Le cinquième grand concert de l'orchestre à cordes Dubois, aura lieu demain soir à la salle Windsor. Les artistes, dont les noms suivent, sont: piano, M. R. H. Dunbar, baryton, et le professeur J. B. Dubois, violoncelle.

LES PREVOYANTS DE L'AVENIR

Un maître-charbonnier à sa femme. — On ne sait jamais ce qui peut arriver; dans le cas où je deviendrais célèbre, je m'oppose formellement à ce que le sénateur David écrive l'histoire de ma vie.

LA RÉCOMPENSE DU TRAVAIL

M. le Dr J. E. Dubé obtient la médaille d'or de la Société Internationale de la Tuberculose

M. le Dr J. E. Dubé, membre du bureau d'administration et président du bureau médical de l'Institut Bruchési, vient de recevoir la médaille d'or de la Société Internationale de la Tuberculose pour le concours de 1911. C'est la plaquette émise par M. Dubé en juillet dernier sur l'Institut Bruchési et son œuvre antituberculeuse qui a provoqué cette haute distinction.

C'est avec un réel plaisir que nous le prions d'accepter l'hommage de nos félicitations, car la lutte contre la peste blanche est trop méritoire pour que nous n'applaudissions pas aux efforts de ceux qui travaillent à enrayer la terrible maladie et pour que nous ne soyons pas heureux de voir leur échoir la récompense à laquelle ils ont droit.

Voici la lettre par laquelle M. le Dr Bernheim, président de la Société Internationale de la Tuberculose, annonce à M. le Dr Dubé la distinction dont il est l'objet.

Société Internationale de la Tuberculose.
Secrétariat Général
Dr. G. Petit
51, rue du Rocher, 51
Paris.

Paris, le 16 novembre, 1911.

Honoré et cher confrère,
J'ai le plaisir de vous annoncer que, sur ma proposition, la Société Internationale de la Tuberculose vous a accordé une médaille d'or pour le concours de 1911.

Notre secrétaire général vous fera parvenir votre médaille et votre diplôme.
Croyez, honoré et cher confrère, à mes meilleurs sentiments.
(Signé) Dr. S. BERNHEIM.

LE TERRITOIRE DE L'UNGAVA

Spécial au "Devoir"
Québec, 28. — Parlant de l'extension des territoires provinciaux, Sir James Duffin a déclaré ce matin, que "l'Ontario n'était pas question de l'annexion de l'Ungava à la province de Québec, c'est que la chose est pratiquement

Est-ce suicide ou meurtre ?

LES JURES NE PEUVENT SE PRONONCER SUR LA CAUSE DE LA MORT DE LA PETITE MARION.

Ce matin on a terminé à la morgue l'enquête sur la mort de la petite Marion. Les jurés n'ont pu rendre aucun verdict, n'ayant pas de preuves à savoir si la jeune fille s'est suicidée ou si elle a été tuée.

Le sport canadien à Salem, Mass.

LISTE DES JOUEURS QUI REPRESENTERONT LE MONTREAL ET LE NATIONAL A LA JOUTE DE CROSSE, A SALEM, DEMAIN.

Noyés en mer

UN NAVIRE FRANÇAIS PERD 4 MATELOTS PENDANT UNE TEMPÊTE.

New-York, 28. — Le navire français "Santa Anna" est arrivé à la quarantaine après des dangers terribles en mer. Quatre matelots ont été balayés par une vague énorme et plusieurs autres membres de l'équipage ont été gravement blessés. Le navire était parti de Marseille le 10 novembre et de Naples le 14 novembre, avec 21 passagers de première classe, 126 de seconde classe et 882 d'entrepont. L'accident est arrivé le 23 octobre.

Concert au Mont-Saint-Louis

LES ELEVES CELEBRENT DIGNEMENT LA SAINTE-CECILE.

Hier après-midi eut lieu au collège du Mont-St-Louis un grand concert instrumental à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Le corps de musique des Cadets, sous la direction de M. Edmond Hardy, et l'orchestre du collège, dirigé par le professeur J. J. Goulet, ont fait les frais du programme. Tous les morceaux furent exécutés dans un ensemble parfait.

Une foule d'invités et de parents des élèves avaient envahi la salle des séances.

Cercle Saint-Stanislas

Mercredi et jeudi, les 29 et 30 novembre prochain, le Cercle Saint-Stanislas donne dans la salle anglaise des rues Gifford et LaSalle, une séance dramatique et musicale, au profit de ses œuvres.

Les vétérans et le Gouverneur-Général

(Spécial au "Devoir")
Toronto, 28. — Ce matin le Duc de Connaught a passé en revue près de trois cents vétérans des armées de terres et de mer et leur a adressé une allocution courtoise mais chaleureuse, faisant remarquer qu'il a servi lui-même pendant quarante-quatre ans et qu'il conserve une grande sympathie pour tous ceux qui ont porté l'uniforme de Sa Majesté.

Un suicide sensationnel

(Spécial au "Devoir")
Marysville, Ohio, 28. — Mlle Alice Fairbank, âgée de quarante ans, et nièce de l'ancien vice-président des Etats-Unis, s'est suicidée ce matin en avalant une dose d'acide phénique.

L'électricité et la marine

(Spécial au "Devoir")
Washington, 28. — Après avoir visité les chantiers de construction de la marine, Thomas Edison, le fameux inventeur a déclaré que le temps n'est pas éloigné où l'électricité remplacera, à bord des navires de guerre, la vapeur, l'huile et la gazoline.

Renards bien payés

Monet, N. B., 27. — Le millionnaire Ch. Daltou, de l'île du Prince Edouard, propriétaire d'une renarderie, a acheté ici de J. C. Calhoun, de Gaspé, trois renards noirs; il a payé un peu plus de \$900.

LES FRANÇAIS ACTUEL

Extrait d'un réquisitoire prononcé récemment au cours d'un procès sensationnel, à Paris.

Euchre et Bal

Demain, 30 novembre 1911, aura lieu à la salle Stanley, le grand euchre et bal annuel de l'Association des Marchands tailleurs. La fête promet d'être splendide.